

SA FRONTIÈRE

Pour un hebdo de l'immigration

31 juillet/1er août 1979

N° 05

Prix: 4 francs

SONACOTRA
Ça continue!

BASSENS:
bavure ou
préméditation?

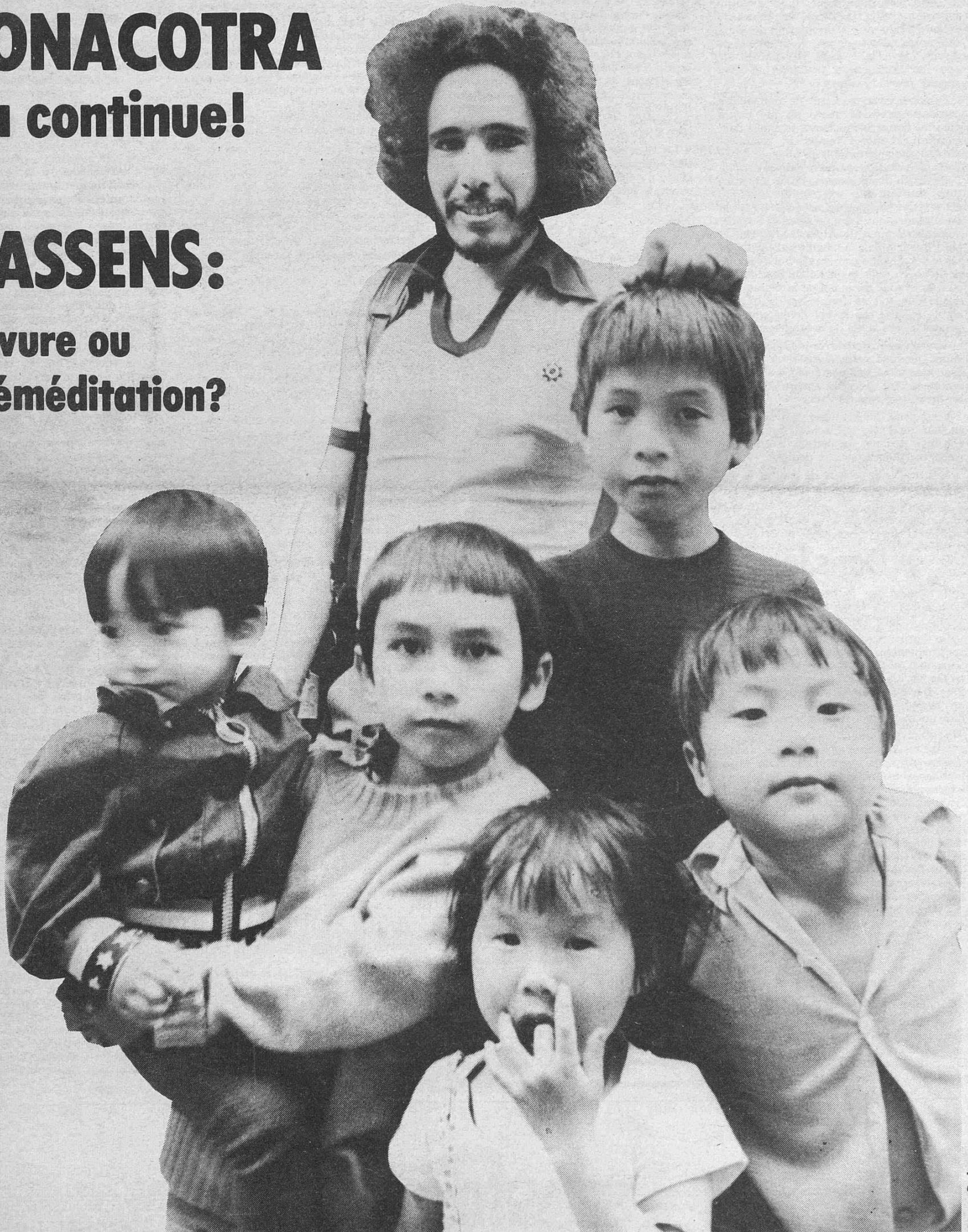


Photo Sedes.

A bientôt

Atous les « Sans Frontières » de Paris et d'ailleurs !

A tous les damnés de Barbès !

A tous ceux qui s'excluent de la vie à Belleville !

La loi Bonnet-Barre a été votée le 29 mai. Moi, individu-femme, me prénommant Kheira, je n'ai pas bronché. Elle va être promulguée en septembre, pendant ce temps hop ! vogue la galère, je continue à me taire.

Dans le passé et dans un collectif qui s'appelait *Assifa*, par mon silence, ma lâcheté, mes mensonges, mon « obscurantisme », j'ai participé au massacre d'un individu et à la dissolution de toute une lutte, de tout un mouvement de *Assifa*. Dimanche soir, j'ai encore de nouveau cautionné le fascisme par mon silence, par ma fuite.

Ce soir, j'ai honte, honte de mon silence passé et présent, honte de me croire vivante, honte de me penser femme à part entière. En même temps, la colère et l'indignation me tordent les boyaux. Je ne veux plus continuer à vivre dans le caca de l'inertie, de l'acceptation, de la lamentation, du flip. Ma vie signifie quelque chose, je ne suis pas un sac de pommes de terre, la merde passée, présente et à venir, j'en suis responsable. Alors, basta ! Ras le bol ! Ras le bol de la truille qui paralyse, ras le bol du simulacre, ras le bol de subir, ras le bol du vide, ras le bol du fascisme là où il se trouve, ras le bol de la répression, quelle que soit sa forme, ras le bol du blabla stérile, ras le bol de la connerie assassine, ras le bol de la stagnation.

Je veux agir. Retrouver mon humanité. Alors, je vous écris, vous tous qui me lisez, que je ne suis pas décidée à baisser encore la tête. Je veux encore et encore arpenter les pavés de Paris.

Vous tous, vous toutes, qui sentez la chaleur de l'été, qui sentez comme un volcan à dedans, un certain bouillonnement, mettons le feu aux poudres.

Moi, ce soir, je retrouve le goût de la vie et l'usage de mes deux jambes.

A bientôt.

Kheira

Dans la rue

Je vends des journaux. Propriétaire d'un bureau de tabac ? Non ! Ce que je vends : « Sans Frontières », dans la rue.

Ce jour là, je m'étais installée dans une rue fréquentée. Les gens passent, jettent un coup d'œil. C'est tout... Un gars s'arrête. On parle... immigration. Très sympa ce gars. Il m'achète un journal. Un gros type arrive : 40 ans à peu près, bedonnant, l'air d'un nostalgique de l'Algérie française. Et alors là...

« Qu'est-ce que vous vendez ? ». Je lui montre le journal et je lui demande si les problèmes de l'immigration l'intéressent. « L'immigration ? J'en ai rien à foutre. D'abord, les bougnoules, je vois pas pourquoi ils se plaignent. Ils bouffent notre pain, alors ? » Grand silence, je reste bouche bée. C'était la première fois que je me trouvais face à un racisme aussi direct. Les gens passent et se retournent. Le mec reprend : « Et toi ça t'intéresse, l'immigration ? »

« Pourquoi, ça ne devrait pas m'intéresser ? ».

Il s'avance de plus en plus en colère. Le gars de tout à l'heure intervient : « Ecoutez monsieur, laissez-la tranquille. Elle ne vous a rien demandé ». Sympa le mec, parce que sans lui... Le gros type va pour s'approcher mais fout le camp. Surprise, je souffle un peu, ouf ! je respire. Pas pour longtemps. Un flic se pointe. Il l'avait vu de loin, le gros, ils ont de bons yeux les anciens légionnaires ! « Qu'est-ce qui se passe ? Vos papiers ». Vlan, dans les

dents ! J'ai pas mes papiers sur moi ! Bref ! J'atterris au poste de police. Alors là... : 1/4 d'heure à mijoter, plus 1/2 heure d'interrogatoire...

« Nationalité ? ». « Française ». « Française ? Tiens, alors comme ça on s'intéresse à l'immigration ? ». « Normal, mon père, il est immigré ». Ma moitié française devint de plus en plus petite au fur et à mesure qu'on me posait des questions. Elle avait honte de sa moitié française ! Honte d'être française devant tout ce racisme, cette haine !

Française ! Oui, je le suis... sur ma carte d'identité !

Bref ! Ils m'ont payé le voyage retour, j'avais de la place dans la fourgonnette. Discussions avec mon père, voisins aux fenêtres, gens dans la rue chuchottant en me voyant passer dans ce véhicule. La gloire quoi ! Tout s'emmêle dans mon esprit. Très bonne réaction de mon père. Finalement, je m'en suis bien tirée. Du moins je n'ai pas subi le sort de beaucoup d'immigrés lorsqu'ils se retrouvent au poste. Oui ! Vraiment, je m'en suis bien tirée ! Pas même un œil au beurre noir !...

Le bilan de la journée est plutôt positif : connaissance d'un légionnaire, voyage et un « Sans Frontière » vendu. On fera mieux la prochaine fois !

N.



(Photo Pedro Grimaire)

Canada

C'est par la lecture de *Charlie-Hebdo* que j'ai pu obtenir votre adresse. Inclus un mandat de U.S. 200, afin que je puisse recevoir quelques exemplaires de votre revue...

Pourriez-vous me mettre en contact avec des gens/groupes des endroits/pays suivants : — Kurdes (Iran, Irak, etc.) ; — Baloutches (Pakistan) ; — Minoutis en Iran (Azerbaïdjanais, Turkmènes) ; — Patchounis (Pakistan, Afghanistan) ; — Sud-Moluquois (très difficiles à contacter), + autres minorités en Indonésie ; — Philippins (Moros, etc.) ; Puis : Taïwanais, Birmans (opposants).

Je suis membre de la Ligue des Droits et Libertés (similaire à la Ligue des droits de l'homme) + autres groupes semblables. Comptez-vous faire quelque chose à propos de la nouvelle loi française sur les travailleurs étrangers et pour jeux olym-

sans frontières

Administration Rédaction
35, rue Stephenson 75018 Paris Tél 606 15 68

Rédaction régionale Midi
28, rue Pavillon 13 100 Aix-en-Provence

Direction de la publication Khali Hamoud

Numéro de la commission

paritaire 61 715

Imprimerie Rotographie 93. Montreuil

piques de Moscou... ? Mais tout n'est pas triste. Quelques feuillets produits par nous. On compte présenter des candidats aux prochaines élections, etc. On produira un jour d'autres choses. Voir si il y a des dessinateurs, des caricaturistes.

A bientôt.

R. Yves BRETON
(Montréal)

Liberté

Oui, un cas, encore et encore, oui, sœur, il te semblera te reconnaître, peut-être auras-tu moins froid...

Donc, je me replace, deux ans, presque, en arrière, un petit saut assez vertigineux.

J'ai 18 ans, depuis cinq ans le mot « Liberté » me colle à la peau, mes yeux « paradisent », mes oreilles essayent de se calfeutrer, pas « penser » à l'ambiance familiale, pas « entendre » les cris de papa qui résonnent si forts qu'ils me font mal, dans son café-épicerie, à côté de tout le monde, encore maintenant, des fois ça remonte à la tête, au cœur, j'ai peur...

A 18 ans, je me tire, encore une, pense-ront les assistantes sociales. Pas majeure pour la loi algérienne (c'est 19 ans, c'est elle que je dois suivre). Mon papa va voir les flics, pour eux, ils sont pas bien informés, (tant mieux !!), je suis majeure. Papa pense n'avoir aucun recours, il arrête là ses recherches. Il aura pourtant gueulé à l'école, les traitant de kidnappeurs, etc., et j'en passe... Moi, j'avais très peur, « très beaucoup », du « téléphone arabe »...

Aujourd'hui, presque déjà, j'ai 20 ans, tout juste, avec tout ce que ça suppose de difficultés que j'ai dû combattre, de peurs enfantines, chemin marrant, avec du recul, « caillouteux », j'ai pas oublié, des fois ça a été dur, mais j'ai tenu bon, je regrette rien du tout, mes boulots de bonne (employée de maison, ça fait mieux) !, vendeuse, manutentionnaire...

Je me suis remise avec maman, c'est bon, ça fait chaud au cœur, elle a souffert, pris un sacré coup de fatigue, de vieux, là, j'ai mal, je l'ai vue pour la première fois y'a 15 jours, elle est venue chez moi, avec mes deux frères (14 et 16 ans), bien sûr, papa ne le sait pas... Maintenant qu'elle m'a vue, elle est partie tranquille en Algérie en vacances, elle est moins malade...

Papa, t'es dur, tu désires que je vienne te voir, moi aussi, je t'ai montré le côté officiel de la chose, assistance sociale algérienne, pour te faire comprendre que, oui, j'irais te voir, mais je refuse de revivre chez toi, tu as 65 ans, tu feras des efforts un moment et tu recommenceras, mes deux sœurs, plus jeunes (un an et quatre ans de moins que moi), m'en disent, tu sais, tu as un peu changé, c'est un peu mieux pour elles, pour leurs conceptions de « Vivre », mais jamais tu n'accepteras ma « VIE », mon indépendance, ma liberté, oui, j'irais te voir, je voudrais que toi et moi, ça soit bien, m'accepteras-tu ??? Je nous le souhaite...

Aicha

Amal

Avez-vous dans le cœur un peu de cœur, oh ! France ?

Par toi, grandit mon mal ; ta terre est ma souffrance.

Je crie à pleine voix le mépris de tes fils. Oui ! je suis Africain, toujours fier comme un lys.

Le sang de mes aïeux a délivré ta terre Du puissant ennemi, l'Allemagne, la panthère.

Tu serais sous le joug, si mon père, à Verdun,

N'avait point combattu. Maintenant, par dédain,

Tu bafoues mon respect pour que je sois indigne.

Ton peuple me tutoie et dit : « Je suis très digne »,

Elevant son orgueil de me voir étranger.

Il me tue dans les rues sans courir le danger.

Oh ! France, tu te tais, je demande justice.

J'ai le droit d'exister. Pourquoi tant de supplices ?

Oui ! Je retentirai le tocsin de mon cœur, France ! je suis libre et mon âme n'a point peur

De crier librement et tenir dans ma main Le flambeau éternel éclairant le chemin.

Quoi ! tu veux, à genoux, me plier comme un voile.

Quoi ! tu veux me briser et haïr mon étoile.

Non ! je me lèverai et ne fléchirai pas, Jamais ! plutôt mourir que de céder d'un pas.

Je vivrai malgré tout. J'écrirai les mémoires, Et ce ne seront pas, aux peuples, des grimoires.

Le fondateur du journal AMAL
Aziz TOUMI

Galère

Hier soir, avec mon copain de galère, on est « redescendu » à la Mouff', histoire, peut-être, de prendre un pot, mais c'était plutôt un pèlerinage dans un endroit qui avait beaucoup marqué nos premières migrations « internes » dans Paris ; la première réaction qu'on a eue, c'est qu'on s'est senti « dépaycé » dans un décor qui n'était plus le nôtre ; une drôle de sensation de tristesse nous avait envahis ! Toujours cette nostalgie de « quelque chose » qui nous fout dans cet état à chaque fois qu'on ralentit notre rythme de vie et qu'on veut « oublier » qu'on est immigré ici !

Hier encore c'étaient des « bouffées d'air pur » sur le parvis de Notre-Dame qui croûlait littéralement sous les « rushes » à longue distance des télé-objectifs des touristes « vomis » par centaines par des cars d'agences touristiques, nous, on faisait partie du « décor », de la « fête », des tas de petits groupes disséminés à travers le parvis, et puis dans notre « éclaterie générale », le spectacle était gratuit avec les autres potes du coin comme David le Zaïrois, Paco l'Espagnol, Joaquim le Portugais, Alain le Français et beaucoup d'autres, aucun « concert » de musique ne ressemblait à l'autre ; des rythmes afro-cubains, on clôturait les longues soirées d'été par un « festival Neil Young et consort » en passant par Blaoui Houari et Hadj M'Hamed El Anka ; et dans notre super-sauce le pinard était solidaire dans notre dévouement collectif : un jour on a voulu « changer de coin » par lassitude non exprimée peut-être, ce n'était pas possible, il fallait bazarder nos instruments, vu qu'on avait plus de fric et qu'il fallait bouffer, et puis la manche dans le métro, c'était un peu risqué, on avait peur d'être refoulé dans une période qui correspondait normalement à un repos « universitaire » bien mérité. Alors on s'est « barré » en douce, chacun de son côté, dans le sens toujours d'une migration interne donnée. Un jour, Abdou le play-boy, avait refait sa réapparition, lui qui nous vantait ses exploits avec les nanas, il était « méconnaissable » ! Il s'était brusquement « rangé » ! et puis, on ne l'a plus revu ; un jour on s'était retrouvé, comme par enchantement dans un resto-U, ce soir-là, on avait vu « Omar Gatlatto » à la fin, tout le monde était silencieux, pas envie de commenter, rien, salut à la prochaine peut-être ! Et puis un autre jour, il y avait un... « s'il vous plaît, ça fait 4.20 F pour les deux demis ! ». Il était temps, car il y a encore le dernier métro à prendre ! Dans un sprint fulgurant, le copain me lança : « On devrait écrire un bouquin de science-fiction », j'avais pas saisi, il enchaîna : « Y'en a marre des romans-folklos qui pullulent dans les tiroirs ! ». Et soudain je suis rappelé : « Merde, je dois aller à la préfecture pour ma carte de séjour ».

Kaddour

sans frontières

Mardi 31 Juillet 1979

FOYER DE WOIPPY

L'impossible rencontre entre arabes et vietnamiens

Au pied du foyer Sonacotra de Woippy, dans la banlieue de Metz, des enfants indochinois s'amuse comme des fous, cavallant dans tous les sens. Au-dessus d'eux, une inscription en mauvais français : « Expulsés Vietnamiens ». Rappel brutal du racisme entre les diverses nationalités composant l'immigration, elles font figure de caricature ou de provocation en face de la réalité de ce foyer : c'est d'ici qu'est partie la grève des loyers en février 78, pour s'étendre à l'ensemble des foyers de l'est, et aujourd'hui plusieurs dizaines de résidents ont été expulsés, jetés dans la rue pour refus de payer un loyer illicite pour un cagibi d'un mètre cinquante sur trois. Mais, fait qui n'est pas nouveau ici puisqu'il remonte à 1975, la Sonacotra y fait loger sur un étage les familles vietnamiennes réfugiées. Au quatrième étage, séparées des autres résidents en majorité arabes par un étage sanitaire, vide de tout occupant, elles goûtent au confort des parkings-ghettos pour immigrés : il n'est plus question d'une personne par « chambre », mais d'une famille avec dix mômes en plus, répartie sur un ou deux cagibis trois au meilleur des cas ! La division par nationalités est ici plus subtile qu'ailleurs : les réfugiés ne paient pas leur loyer, c'est une aide gratuite de l'Etat qui les fait transiter par là. Et ils ont la télévision dans certaines chambres où ils reçoivent leurs compatriotes, femmes et jeunes filles s'affairent aux tâches ménagères. Jamais un Arabe ne vient déranger ces belles dames et la visite de cette aire réservée par « Sans Frontière » venu en solidarité avec les résidents en lutte à Metz, les a fait fuir. Nous avons enfreint la légalité de ce lieu qui veut non seulement, interdire l'accès de l'étage-réserve nationale aux personnes étrangères, mais aussi interdire aux Vietnamiens et aux Arabes de parler ensemble ! A un tel point que les femmes passent tête baissée, les yeux rivés au sol pour ne pas voir ces Arabes qui flânent, lorsqu'elles vont faire leurs courses. Si cette terreur qui pèse sur ces réfugiés n'est autre que le fruit de l'application maximale du règlement intérieur combatu dans toute la France par le Comité de Coordination, les délégués se montrent très gênés par les problèmes que

cette situation amène. Ils affichent bien une position fermement anti-raciste mais aussi fort compatissante,

tendant à justifier la différence entre eux par le fait que ce sont des réfugiés, quitte à gommer certains faits, comme une descendance de gitans sur le foyer pour régler leurs comptes avec quelques Vietnamiens, il y a déjà quelque temps. Durement confrontés à la répression déclenchée par la Sonacotra sur ce foyer, les résidents ne peuvent en maîtriser le contrôle sans entrer en contact avec ces fameux « boat-people », premiers candidats au relogement dans les foyers Sonacotra un peu partout dans ce pays. Mais depuis cinq ans que ça dure, il n'y a aucun contact sinon de timides « bonjour-bonsoir »...

MOGNISS



Photo Sedes.



Inscription sur un mur du foyer Sonacotra de Woippy Photo Sedes.

LES REFUGIES POLITIQUES

L'Asie du Sud-Est entre en immigration

Dans l'immigration et les milieux français proches des bagarres de ces dernières années pour l'égalité des droits entre les travailleurs français et les travailleurs immigrés, souvent pour exprimer leur dépit vis-à-vis des projets giscardiens de démantèlement de l'ordonnance de 1945 sur les étrangers, des personnes laissent échapper « on renvoie les Arabes et on les remplace par les Vietnamiens ». A Garges, amer, un résident me dit « la Sonacotra nous a jeté dehors, elle remet à neuf ses chambres pour les réfugiés vietnamiens ». La veille de la conférence de Genève, je trouve sous ma porte un tract de la municipalité de Choisy où j'habite et je lis : « Notre municipalité, comme les autres municipalités dirigées par des communistes, supporte déjà l'essentiel de l'accueil des familles d'immigrés. Quelques chiffres : sur 1761 enfants scolarisés dans les écoles maternelles, il y a 386 enfants d'immigrés dont 12 du sud-est asiatique. Sur 2625 enfants scolarisés dans les écoles primaires, 748 sont des enfants d'immigrés dont 48 du sud-est asiatique... Depuis 1973, 390 réfugiés du sud-est asiatique habitent notre localité... Telle est la réalité », poursuit ce tract. « Aussi bien dans l'intérêt des familles françaises que dans celui des familles immigrées nous considérons qu'il y a un seuil à ne pas dépasser ». La municipalité de Choisy, (et il semble bien qu'il en soit de même dans toutes les municipalités communistes)

continue une dangereuse campagne contre la présence des familles immigrées dans leurs murs. Utilisant la campagne de presse en faveur des réfugiés menacés de mort au large de la Malaisie, elle ajoute à la division et au racisme affirmant « qu'il serait injuste d'imposer à la population l'accueil de nouveaux immigrés. A moins qu'on ne veuille aider les patrons à remplacer par exemple l'immigration algérienne par une immigration plus docile ».

Voilà, chez les uns et les autres, un mot d'ordre diffus, sournois, qui menace tous les efforts entrepris pour refuser les divisions entre nationalités si favorables aux employeurs et si bien utilisées par tous les agents répressifs de notre société.

Qu'on le veuille ou non les réfugiés du sud-est asiatique sont parmi nous. Ils sont arrivés après le 15 mai 1975. Entre cette date et la fin du mois de juin 79, 50 000 ont été accueillis par la France. Le gouvernement a fixé le quota du contingent mensuel de réfugiés à recevoir à 1000. Mais il semble vouloir s'en tenir à un chiffre de 5000, pour l'année. Or le haut commissariat des Nations Unies aux réfugiés a recensé fin avril 79 dans ses camps en Thaïlande 150 000 réfugiés et l'on évalue à 120 000 environ ceux répartis en Malaisie, à Singapour, Hong-Kong, aux Philippines et en Indonésie. Ces chiffres progressent tous les jours.

DEPUIS UNE SEMAINE PLUS PERSONNE

A Créteil, rue du Vert des Mèches, à l'écart du grand désert de béton, en bordure d'un nouvel autoroute, France, Terre d'Asile loue depuis plusieurs années le foyer ADEF. Le foyer sert de centre de transit. Dès leur arrivée à Roissy, les réfugiés y sont conduits. Une équipe médicale assure les premiers soins et surtout cherche à dépister les cas de tuberculose, de syphilis, et de parasitose.

Les derniers arrivés sont Sino-cambodgiens, mais il n'y a pas l'afflux promis par les porte-paroles du gouvernement. Le flux s'est même ralenti depuis les grandes déclarations humanitaires. Voici les derniers quotas de réfugiés du centre : le 10 juillet : 156 réfugiés accueillis par l'île de Lumière au large de la Malaisie, le 12 : neuf Cambodgiens, le 13 : 80 Vietnamiens, le 20 : 131 Sino-Cambodgiens, depuis une semaine, plus personne !

Chacun reçoit 50F pour les 10 à 15 jours qu'ils séjournent

à Créteil, car les réfugiés sont le plus vite possible répartis dans les 50 centres provisoires d'hébergement où ils recevront des cours de langue française et suivront des stages d'apprentissage pour adultes. Les CPH les aident quatre à six mois. Ensuite, qu'ils se débrouillent.

Les réfugiés sont très inquiets du sort qui leur sera réservé en quittant la région parisienne. Urbains dans l'âme, ils se méfient de la campagne et des paysans. Aussi harcèlent-ils les gens du centre pour ne pas quitter Paris. Pau et Marseille leur paraissent le bout du monde.

Mais aller à Créteil, c'est surtout rencontrer les premières générations de réfugiés qui viennent là à l'affût d'informations possibles. C'est apprendre que les premiers arrivés en France avant 1975 ont eu toutes les peines du monde à avoir des papiers, surtout les Cambodgiens, et que la chute de Saïgon et de Phnom Pen leur fut salutaire. D'office, ils ont eu des papiers et une carte de travail.

LES REFUGIES SONT-ILS ASSIGNES A RESIDENCE ?

Ils ont tous aujourd'hui le statut de réfugiés politiques. Leur carte de l'OFPPA leur permet de travailler. Des employeurs, dans la couture, font traîner les régularisations de situation des jeunes filles. Certaines ont attendu 18 mois leur carte de travail. Au centre, on s'étonne que la carte de travail soit, elle aussi, limitée à un département ou deux, toujours loin de la capitale. Quitteront-ils ces départements qu'ils seront en infraction. Autre sujet d'inquiétude pour les réfugiés politiques : le langage officiel parle des réfugiés. Ne préparerait-on pas, dans la foulée des projets de loi Barre-Bonnet-Stoléro, quelques circulaires ou textes administratifs restreignant déjà leurs droits en fabriquant une sorte de statut batard ? Déjà, le ministère de l'Intérieur tient cloués des centaines de réfugiés politiques de l'Europe de l'Est par des arrêtés d'assignation à résidence ! Déjà, les réfugiés basques ont perdu le droit de circuler librement sur le territoire français et sont menacés de ne pas se voir renouveler leurs cartes arrivant à expiration ! Déjà, Bonnet applique sa loi et donne pleins pouvoirs à l'autorité de police pour refuser aux derniers Basques arrivés, victimes de nombreux attentats, d'entamer les démarches auprès de l'OFPPA.

Des immigrés victimes d'un incendie à Paris Bv. Ornano

Sept morts et plusieurs brûlés ou intoxiqués, tel est le bilan de l'incendie qui a ravagé l'immeuble du 71 bd d'Ornano, à Paris.

Le 10 juillet, les locataires du 71 bd d'Ornano, immigrés pour la plupart, ont vécu une nuit tragique. Un incendie y a été provoqué par un déséquilibre qui a déclaré vouloir s'immoler par le feu. Muni d'un bidon d'essence, il est monté au sixième étage de l'immeuble et a commencé à arroser l'escalier jusqu'au rez de chaussée, là il a craqué une allumette. Effrayé par l'explosion, il prit la fuite. La cage de l'escalier s'était transformée en brasier, les habitants bloqués dans leurs appartements, furent pris de panique et certains se précipitèrent par les fenêtres.

Le bilan s'éleva à sept morts dont quatre Tunisiens, deux Marocains, un Portugais et plusieurs blessés dans un état critique.

L'immeuble sinistré était un ancien hôtel, transformé par ses propriétaires en appartements loués éventuellement à des immigrés. Ne respectant pas les normes minimales de sécurité, desservi par un seul escalier, sans sortie de secours, c'était une véritable souricière. Seule l'arrivée immédiate des pompiers a pu éviter un bilan beaucoup

plus lourd encore.

Notons au passage que les accidents de ce genre se produisent fréquemment dans les lieux habités par des immigrés...

Où la cupidité quasi criminelle des propriétaires leur fait négliger systématiquement la sécurité des habitants pour des raisons de profit ; ils jouissent dans ce domaine, d'un non contrôle pour le moins surprenant de la part des pouvoirs publics français.

Les contrats de location et quittances de loyer y sont fantaisistes ou inexistantes ; un des locataires du 71 bd d'Ornano, ayant demandé une attestation de résidence au mois de Mai dernier pour appuyer une demande de papiers officiels s'est vu faire un contrat de location date de septembre 1978, qu'il dû payer la somme de 500F environ.

Identité des victimes portugaises :

José Brito Da Silva, âgé de 27 ans, menuisier, en France, depuis neuf ans, et né à S. Jorgue, Arcos de Valdevez (mort) ; son épouse, Olivia Cabral Soares, née à Valge, Arcos de Valdevez, arrivée en France il y a quelques mois, qui souffre d'une forte commotion et d'intoxication, ainsi que son bébé.

En ce moment, la mère et

l'enfant, sont en danger. Parmi les Portugais, il y a deux grièvement brûlés, dont Manuel Dias Lourenço, né à Monçao, dont la vie est toujours en danger. Nous n'avons pu obtenir l'identité de l'autre grand brûlé portugais. Dominant avec difficulté son émotion, Da Silva Antonio, père du mort, qui arrivait du Portugal, avisé de la tragédie, a consenti à répondre à quelques questions, lui-même ancien immigré en France. Il a été obligé de rentrer au Portugal, il était atteint d'une maladie à la colonne vertébrale, il n'était plus rentable.

Père de quatre enfants, dont l'aîné est paralysé, celui qui vient de mourir était son seul soutien matériel, les deux autres n'ayant pas les moyens nécessaires pour aider la famille.

Petit paysan d'une région où la terre ne produit pas assez pour vivre, malade, on comprend bien son désespoir.

Et maintenant quelle va être du Consulat portugais ? Afin de résoudre le problème de cette famille très éprouvée, le transport des corps des immigrés décédés à l'étranger est une des revendications de plusieurs associations d'immigrés portugais ; elles n'ont jusqu'à présent, obtenu aucune réponse, mise à part le mépris du premier ministre de l'époque, Mario Soares, qui lors d'un voyage à Paris a refusé de recevoir leurs représentants. Les immigrés portugais ne doivent pas se démobiliser face à des attitudes de ce style. Au contraire, ils doivent lutter jusqu'à ce que leurs droits les plus élémentaires soient reconnus et parmi ceux-ci se trouve le transport des décedés. Après neuf ans de travail en France, la famille de José Brito Da Silva, comme d'ailleurs toutes les autres familles dans la même situation, ont le droit d'exiger que le pouvoir politique au Portugal règle ce problème dans le sens des exigences formulées par les émigrants. Il faut que l'émigrant portugais et tous les autres émigrés cessent d'être regardés par le pouvoir de leur pays, comme une simple source de devises.

Un Portugais, J-F...

L'ignorance du mal

Nous avons beau claironner la voix du Juste, on ne nous écoute point. Alors laissons saigner notre cœur avec leurs coups de couteaux jusqu'à meurtrir nos chairs, jusqu'à ce que le crime soit Monstre ; jusqu'à ce que le Français ne sache plus marcher un mètre sans qu'il ne souille ses souliers de taches rouges. Notre sang gouttera, descendra dans la tombe de Voltaire et Rousseau et tombera comme des dards sur leur front pour les réveiller de leur éternel sommeil.

Un monde est enfermé dans notre âme. La France est une école de mépris et de haine ; elle nous apprend à souffrir, elle nous triture le cœur puis mâche lentement sa haine et nous la crache au

visage ; nous essayons la face marquée, et nous grandissons dans la sagesse. Pas de haine qui pénètre notre cœur. Nous sommes des enfants indomptables aux vilénies, à la médiocrité, aux machineries, aux vices et aux crimes odieux. Nous serons toujours menaçant par notre sagesse tel un rocher penché et hasardeux sur le sommet d'une montagne. Châtier avec esprit est le meilleur fouet des indomptables qui vont grandissant.

Qu'il est bon de dire ce qui n'est pas écrit, qu'il est honnête de savoir sa conscience nette. Mais qu'il est mesquin, qu'il est vil et méprisant de porter un cadavre putride dans sa morale et sa conscience. Se lever serein, sortir de son lit sans inquiétude, marcher dans la rue fier quand on ne dégage aucune odeur de la pourriture ; on peut dire : « Marchons fidèlement ». Mais quand la décomposition est là dans cette étroite cervelle ; il n'est pas digne d'exister, de fouler la noble gerbe, de sentir même la vie : vivre de cette façon,

Quatre coups de révolver

Gennevilliers, une banlieue ouvrière où vivent 30% de travailleurs arabes, Gennevilliers réputé par son port où les Arabes vivent isolés, coincés entre l'autoroute et les usines (c'est vraiment le pied). Ah, j'aurais oublié ! C'est aussi une mairie communiste qui vient récemment d'inaugurer un commissariat pour renforcer la sécurité... de qui ! Ne soyez pas bête, des Français bien sûr, les « autres » ne votent pas, les rafles dans les cités vont bon train. C'est juste un contrôle de basané (les gens qui voient ici un acte raciste ne connaissent rien dans le domaine de la sécurité des Français toujours).

Aujourd'hui on peut applaudir encore Barre-Bonnet, quatre Français sont passés aux actes ils ont tiré quatre coups de revolver tuant un travailleur marocain de 42 ans (Osaux travaux publics).

Il s'appelle Omar Chenkhouk, il sortait de chez lui le samedi à 19H pour faire des courses (il n'avait pas peur la mairie a renforcé la sécurité). La mort sous forme d'un racisme bestial alimenté par des décrets et des lois l'attendait. Il a laissé sa femme et ses huit enfants à Nador au Maroc. Les admirateurs de Barre vont plus loin, après l'économie des énergies, il y a l'économie de millions, car le retour de Omar Chenkhouk ne coûtera pas un million à Bonnet-Stolérü.

Lotfi

c'est être lâche. Le canal le plus bourbeux, le plus fangeux n'accorderait pas la moindre place, la plus pestentielle, à de tels humains.

Se taire pour ignorer, c'est commettre le plus crapuleux crime devant l'humanité. Ceux qui s'aiment eux-mêmes et ceux qui aiment s'opposer : le premier, égoïste, bas et médiocre ; le dernier, digne, vertueux et humain : voilà la distinction.

Ecouter avec indifférence, regarder avec des yeux froids et vides de sentiments, c'est sentir l'humanité partir. Alors mon corps vibre et résonne quand je vois cet homme qui est occupé à vivre. Cet homme essaie de penser, mais étroitement, quand il me regarde et me voit vivre. Alors j'ouvre du pied la porte entrebâillée qu'il repousse fortement ; je tiens son crâne entre mes mains, je le secoue. J'entends une cervelle clapotant dans du liquide. Alors j'ai compris que cette matière est noyée dans le vice et l'alcool. J'ai retiré mes mains. Depuis ce jour, j'ai pensé qu'on ne nous comprendrait jamais.

Il est triste de voir la vérité et de sentir sa corne plantée dans le cœur. Si ce que j'ai senti est senti. Alors, gloire à Dieu !

Aziz Toumi

AFFAIRE SASSI

L'expulsion d'un individu douteux

Parler de l'expulsion de Youssef Sassi d'une manière objective (non-agressive) me disait un ami français cela m'est impossible. A nous tous, immigrés du Midi, qui l'avions connu, on ne peut demander de se contenter d'un bel élan d'indignation.

A tel point que lors de cette manifestation, qui a suivi son expulsion, des copains immigrés qui étaient là sont restés tout le temps silencieux, comme s'ils étaient absents ; comme si la manif ne les concernait pas. Et pourtant, ils avaient des choses à dire. Et surtout, pourquoi il a fallu que Youssef se fasse expulser pour qu'on retrouve enfin les partis et les syndicats aux côtés du Comité de soutien ?

« COMMENT
DEVIENT-ON UN
INDIVIDU DOUTEUX »

Lorsque Youssef se maria en juillet 78 avec une enseignante française, il est connu dans la région de Fos comme un militant de la CGT et de la JOC. A Berre, où il résidait avant son

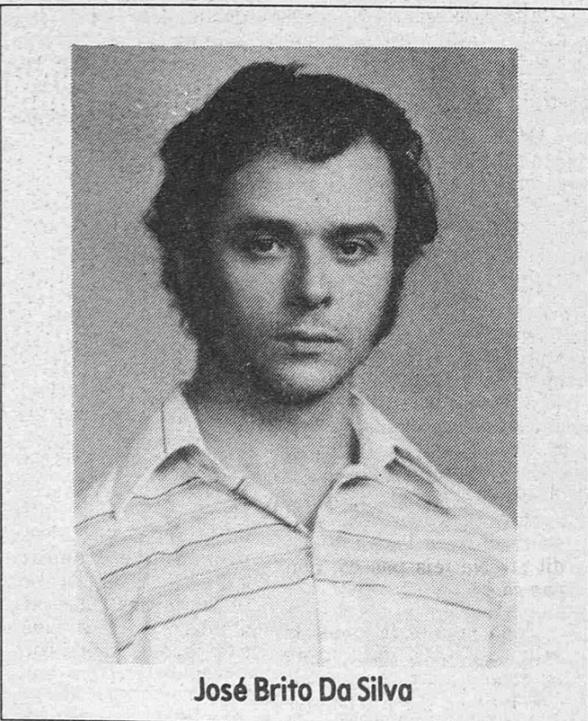
mariage, il a plein d'amis communistes. Youssef dépose une demande de neutralisation et l'enquête de police effectuée dans ce cadre est favorable.

Le 29 décembre 78, à la Gare Saint-Charles, Youssef se voit refuser le paiement en chèque d'un billet SNCF Marseille-Paris. Le guichetier, apparemment fort en thème, déclare le titre de séjour falsifié car le mention « prorogé » est écrite « porogée », comme si un policier ne peut jamais faire de fautes d'orthographe...

Au commissariat où Youssef est emmené, c'est le tabassage, d'autant plus dur, que Youssef ne manque pas de protester et de se défendre...

Le 5 janvier Youssef dépose une plainte pour violences, injures racistes et refus de vente. En même temps, il fait l'objet d'une procédure policière pour rébellion et outrages. En un mois, c'est la quatrième plainte déposée, à Marseille, par des immigrés pour tabassages.

Suite page 5



José Brito Da Silva

••• Suite de la 4

Youssef va payer pour tous... surtout qu'il mène parallèlement au dépôt de la plainte une campagne publique d'information. Il est convoqué le 6 janvier devant la commission d'expulsion... Sur un rapport de gendarmerie où on lui reproche des distributions de tracts, CGT et JOC, et où on note au passage que sa femme était candidate aux législatives sur une liste d'extrême-gauche...

LA CONTRE-CAMPAGNE SOUTERRAINE....

Très vite, une mobilisation contre l'expulsion de Youssef s'amorce : le MRAP et la CFDT se joignent au Comité de Soutien pendant que le Comité de Défense des libertés proteste à coups de communiqués et de délégations. Toutes les tentatives du MRAP et de la CFDT pour coordonner les deux séries d'initiatives s'avèrent vaines à cause, il faut bien le dire, du blocage de la CGT et du PCF. N'empêche qu'à l'extérieur, c'est le même langage qui est tenu : indignation devant la menace d'expulsion, exigence que la justice suive son cours... l'unanimité semble totale et pourtant ce n'est qu'une unanimité de façade. D'une manière sournoise, une contre-campagne se fait jour.

La CGT-Police ouvre le feu en publiant un communiqué démentant la version de Youssef qui serait, à ses dires, manipulé par des gauchistes. Ce syndicat informe Youssef qu'une plainte pour diffamation sera déposée. Et de jour en jour, la rumeur s'amplifie. Ici et là, on commence à dire, y compris dans les rangs du Comité de Soutien, que Youssef aurait exagéré, grossi l'affaire.

Ces rumeurs seront le fait de responsables du PCF et de l'UD-CGT qui exercent en même temps des pressions sur Sassi pour qu'il mette une sourdine à la campagne publique menée dans la région, chose qu'il refuse.

Pour son malheur, Youssef a été tabassé par des policiers qui ont leur carte syndicale, et s'est vu refuser le billet SNCF par un guichetier, à son tour syndi-

Des militants du comité de soutien qui distribuaient des tracts sur le marché de Martigues après l'expulsion de Youssef ont été matraqués. Pour ne pas changer, ce sont eux qui sont inculpés de rébellion. Jacky Coullomb passe en procès le 1er août. Un gala de soutien est organisé le 11 août. Pour tout soutien financier : c/o ASTI, rue du Grand Four, Martigues.

A écouter les habitants de Bassens raconter ce qui leur est arrivé ce samedi 7 juillet, on ne peut manquer de se poser une question : pourquoi ? Pourquoi une telle attaque car c'en est bien une, avec une telle férocité ? En effet on ne peut pas dire que c'est une bavure policière, comme les autres, et auxquelles on commence à s'habituer, un peu trop facilement à Marseille (quatre plaintes déposées à Marseille pour le seul mois de décembre). Les policiers agissant à Bassens (et surtout leurs supérieurs) ne pouvaient pas ne pas savoir que leurs agissements allaient être révélés à l'opinion. On se demande même si ce n'était pas l'effet voulu lorsqu'on sait

fourgons, et deux voitures civiles), chiens policiers et lacrymos, tous fins prêts. Si c'était le but de l'expédition, il a été réalisé. Les journaux en ont parlé, le téléphone arabe a

Bassens pour certains, Chicago ou satellite pour d'autres cité de transit construite en 1962 pour accueillir quelques 300 familles d'immigrés. Aujourd'hui à moitié rénovée, compte quelques 160 familles, maghrébines et gitanes. Le samedi 7 juillet, elle fut choisie par la très honorable et respectable force de l'ordre marseillaise pour vérifier sa capacité opérationnelle et dépenser son énergie à coups de bombes lacrymogènes, de bâtons et

qué. Je me demande maintenant si, entre autres raisons, c'est ce fait qui explique la prolifération de ces bruits. D'autant plus que depuis, une militante du PCF de Marseille a consacré tout un article à cette affaire dans le journal « dissident » du PCF : *Luttes et Débats*. Elle y révèle toutes les pesanteurs de l'appareil du PC de la région face aux tentatives de certains militants communistes de se mobiliser en faveur de Youssef.

L'ANTI-RACISME HONTEUX

Comme si, chaque fois qu'il fallait voir le racisme en face, le combattre pas seulement en tant qu'idéologie mais surtout lorsqu'il est véhiculé et pratiqué par des gens, la gauche baisse les bras, incapable d'affronter ce racisme « concret ».

On va nous rétorquer que le maire communiste de Martigues et d'autres élus sont intervenus, que la CGT était à la manif, mais justement c'était après l'expulsion de Youssef, alors qu'il affrontait déjà les premières difficultés d'insertion au pays, après 11 ans d'absence. Youssef expulsé, la bonne conscience ne valait plus grand chose dans le Midi.

Kamel Belarbi

BASSENS: Un samedi soir à l'heure des chiens

fait le reste. On se demande alors si la police ne veut pas par de telles actions, répandre une sorte de terreur, implanter la peur dans chaque cité, faire de telle manière que chaque immigré ait sa propre police, son flic « dans la tête ». Ce n'est pas seulement Bassens qu'on viserait, mais au-delà, toute une immigration, dont personne ne prévoit les réactions face à tout ce qu'on lui mijote dans certains cabinets.

Implanter la terreur pour prévenir d'éventuelles révoltes, c'est peut-être moins cher pour l'Etat, mais c'est aussi un faux calcul. Un responsable de la police marseillaise a déclaré qu'on est prié lorsqu'on vient habiter en France de laisser ses coutumes à la frontière. Pouvons-nous lui demander à notre tour de circonscrire les tabassages aux commissariats (on s'y est habitué) et de ne pas les exporter dans tous les lieux de vie des immigrés ?

de machoires de chiens. Elle s'est offerte la basanée chair fraîche de quelques 200 personnes, qui, ce soir-là, fêtaient le mariage d'un des leurs.

Il est 22H30. Entre les bâtiments B et C, une petite place fut choisie par le jeune marié, avec le consentement de tous ses voisins, pour fêter son mariage. Il prit soin de demander l'autorisation qui lui a été accordée par le commissariat de St Louis. Conviés, sa famille, ses voisins et ses amis de la Paternelle, Saint Marthe et de la Viste, sont là. Les jeunes et les vieux, la barrière de génération bridée dansait au milieu d'un cercle. Des rires succèdent aux applaudissements des jeunes, émerveillés par les démonstrations de danse de leurs parents au rythme des airs du bled improvisés par l'orchestre des jeunes de Bassens. La joie se lit sur tous les visages. La fête évoque les Hauts Plateaux du Maghreb, où toute la communauté en une sorte de communion collective célèbre la fin du célibat des jeunes mariés. Et voilà, que tout d'un coup la France, en la personne de ses représentants de l'ordre, la police, fiat irruption dans la cité ; un silence mortel succède à l'excitant et chatouillant bruit de la derbouka et de l'aoud, silence qui, cinq minutes plus tard, va être interrompu par le mugissement de la horde de chiens lâchés par des policiers en uniforme sur les fêtards.

Sous le regard haineux de leurs maîtres, les chiens foncent dans la foule qui court de tous les côtés pour se mettre à l'abri ; les adultes qui couraient porter secours à leurs enfants furent mordus. Une femme de 67 ans, qui n'a pu courir et se mettre à l'abri à temps, a reçu un coup de bâton sur la tête. A ce carnage succède un autre non moins barbare, celui des bombes lacrymogènes, lancées dans les cages d'escalier de ce bâtiment vers lesquels les gens couraient se réfugier. Sur ce, ces braves policiers,

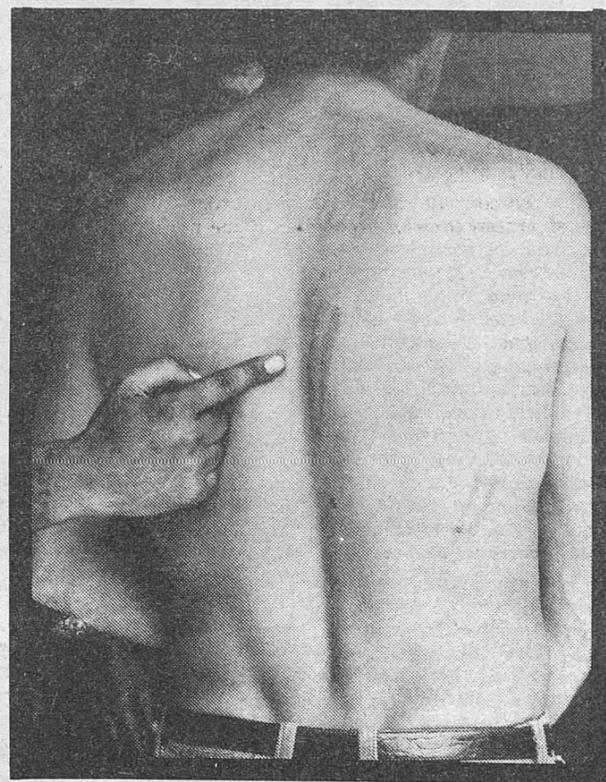


Photo P. Gallocher

pères de famille sans doute, dans quatre fourgons et des voitures s'en vont tranquillement, convaincus d'avoir fait leur devoir en faisant respecter la loi et régner l'ordre, laissant derrière eux les habitants de Bassens compter leurs blessés. Le bilan est lourd : une douzaine de blessés, dont deux bébés d'un mois et de 40 jours ; un des bébés va rester plusieurs jours en observation à l'hôpital Nord de Marseille. Au centre social de la cité, les habitants se réunissent le lendemain ; il y avait là toute la cité, beaucoup de jeunes, quelques Français de la ville, venus s'informer ; deux journalistes et des photographes étaient également sur les lieux.

ILS SONT VENUS DECIDES A NOUS...

Avec révolte, indignation et colère, les habitants font le récit des événements de la veille ; les blessés montrent leurs corps meurtris, les marques de griffes et de

morsures de chiens au dos et aux genoux ; un enfant de huit ans montre son pantalon déchiré aux fesses par les crocs des chiens ; un autre enfant, qui la veille s'était enfui pour se cacher dans un trou à 200m de la cité, à qui on demandait de raconter le cauchemar qu'il a vécu, s'effondre en sanglots, terrorisé par l'horrible image de la violence des policiers.

« Ils sont venus décidés à nous assassiner », avait dit M. K., un travailleur algérien d'une quarantaine d'années, après qu'ils aient lâché sur nous les chiens. Moi, je suis resté figé à ma place. A ce moment, un policier braque sur la foule son arme, une mitrailleuse ; il allait appuyer sur la gachette quand un autre flic en civil dévia l'arme et lui dit : « Ne fais pas ça, non pas ça ! ».

Tout le monde dans la salle dit qu'il faut faire quelque chose, qu'il faut que tout ça cesse ; l'année dernière les policiers sous

prétexte de chercher un délinquant, sont entrés dans toutes les maisons, au mois d'avril, ils ont embarqué 40 enfants de la cité, de 10 et 14 ans, à l'hôtel de police pour les afficher et maintenant ils nous massacrent à coups de bombes lacrymogènes. C'est ça la France démocratique, pays où contre les immigrés, la police se permet, au mépris de toute légalité et toute loi, toutes sortes d'attaques, c'est comme durant la guerre d'Algérie. On parle français on traduit en arabe et vice versa ; certains proposent de porter plainte, d'autres disent que ça ne sert à rien, il faut se défendre, plusieurs jeunes disent : s'il reviennent encore nous allons sortir les fusils, nous allons les accueillir comme ils ne s'attendent pas, et ils verront que nous on se laisse pas faire. Le représentant de l'Amicale des Algériens qui écoutait dans un coin, prend la parole et d'un ton officiel invite les familles algériennes à rester calmes et dignes et de « s'abstenir de toute action ! ». A quoi un jeune Algérien répond ironiquement : il fait très beau aujourd'hui notre consul doit être sur la plage ! Et puis à Bassens il n'y a pas que des Algériens plus de la moitié de la population est de nationalité française, tunisienne, marocaine et comme gitans et arabes ont doit faire quelque chose pour que Bassens cesse d'être l'objet de toute sorte d'attaques et que l'on nous reconnaît le droit de vivre différemment.

A la conférence de presse de lundi 9 juillet, toute la gauche française politique et syndicale était venue assurer la population de Bassens de son soutien, une pétition rédigée circulait dans la cité et de nombreux syndicalistes, conseillers municipaux, journalistes et membres du collectif contre les lois Stoléru l'ont signée, pétition de protestation que la population compte remettre aux autorités départementales, au préfet et au député maire de Marseille.

On se demandait encore le samedi 14 juillet à la cité Bassens où un autre mariage avait lieu si la police n'allait pas recommencer la même chose que la semaine précédente, beaucoup d'amis de Marseille et d'Aix en Provence, français et immigrés ont participé à la fête jusqu'à une heure du matin.

MAI MOUN

Le Centre Bossuet: un dispensaire pas comme les autres

Il existe dans Paris un centre médico-social dont la fréquentation est assurée exclusivement par les immigrés africains noirs et acce-soirement, par les habitants du quartier (nous n'avons pas vu un seul pendant l'interview). La personne qui nous a reçu a bien voulu faire une rétrospective de ce lieu.

Créé à l'époque coloniale, le Centre Bossuet appartenait alors aux Etats l'Afrique de l'Ouest (?); la principale fonction du Centre était d'assurer la prévention en matière médicale « Hygiène tropicale » des seuls français résidant Outre-Mer. Puis, à l'indépendance des différents pays d'Afrique, s'est posé le problème de la gestion du Centre situé sur le sol français. Une association loi 1901 le prend officiellement en charge en 1964 et en assure le fonctionnement pour les seuls africains noirs, le financement étant à 90% à charge du F.A.S. L'importance opérationnelle du Centre semble alors réelle, la clientèle étant composée d'immigrés africains venant de toutes les régions de France. Il semblerait même qu'on lui ait fait jouer un rôle de flicage tant médical qu'administratif, puisqu'à l'époque les employeurs et patrons d'usines (à fortes proportions d'immigrés africains) exigeaient à l'embauche un carnet de santé émanant exclusivement du Centre Bossuet, ce qui, heureusement n'a plus cours actuellement.

AU-DELA DE LA MALADIE, la condition sociale

Au niveau pratique médicale, outre le dépistage systématique des parasitoses, l'accent a été mis très tôt et ce, pendant plusieurs années, sur la lutte contre la tuberculose avec l'explication de la maladie, de son origine... et de l'importance du traitement long par les antibiotiques, effort de temps qui détruit le mythe de la prépondérance des maladies importées d'Afrique sur celle contractée dans le pays dit « d'accueil ». La médecine française l'a bien comprise qui a fait le forcing sur le traitement médicamenteux tout en passant sous silence le déracinement psychologique et physique (conditions de travail, de vie et mauvaise nutrition) qui constituent le facteur fa-

vorisant sinon le déclenchant de cette maladie qu'est la tuberculose. (Il est évident que le facteur infectieux a sa place dans ce qui précède). Les immigrés africains présentent actuellement d'autres motifs de consultation médicale comme la fatigue permanente ou les douleurs diffuses, expression, par l'intermédiaire du corps, d'une revendication, en égard aux difficultés sociales et psychologiques qui leur sont imposées quotidiennement.

D'UNE IMMIGRATION INDIVIDUELLE A UNE IMMIGRATION FAMILIALE : repercussions

La population autrefois jeune (moins de 40 ans) du Centre est remplacée actuellement par une population plus vieille (plus de 40 ans), du fait du séjour plus long et surtout du caractère familial de l'immigration. L'activité du Centre s'est donc progressivement déplacée d'une clientèle qualifiée « de passage » à la prise en charge au long cours des travailleurs et de leur famille avec prépondérance du social.

Le programme actuel est centré sur la priorité à donner aux femmes qui si elles suivent leur mari, rentrent en Afrique après un temps de séjour relativement brefs. Il est apparu la nécessité de créer un service de gynécologie-obstétrique qui fonctionne actuellement deux fois par semaine avec information suivie sur la contraception, l'IVG... pour les femmes africaines et récemment vietnamiennes. Et la nécessité d'une formation sanitaire de base pour leur retour au pays. Cette formation serait fonction des situations les plus fréquentes rencontrées sur place. Le travail actuel est de cerner les besoins de ces femmes voir axer cette formation et éventuellement faire émerger d'autres modalités de formation qui leur seraient nécessaires au pays.

ENTRE LA RIGIDITE DE L'INSTITUTION ET SA REMISE EN CAUSE : la fermeture

Une réorganisation des services qui suivrait l'évolution des demandes des migrants s'avère donc indispensable mais cette volonté de transformation, souhaitée par le personnel et la clientèle du Centre, semble être l'objet de freins

dont le plus aigü a été représenté par le risque de fermeture du Centre Bossuet. La prise en charge financière du centre par la DDASS a réglé un des problèmes. En effet, il importe de lutter pour la préservation du Centre Bossuet car, malgré certains conflits internes, racisme d'un personnel, carence matérielle, vestiaires, il reste une possibilité importante de recours pour les Africains dans la mesure où la prise en charge des problèmes médicaux et sociaux est entièrement gratuite d'une part, et qu'elle concerne tous les Africains quelle que soit leur situation, régulière ou non en France, d'autre part.

La nouvelle politique d'immigratin et le flux des réfugiés nouvellement arrivés va donner au Centre Bossuet son troisième souffle.

Enquête d'Anthéa et de Yousef

N.B. : Centre Médico Social aux Travailleurs d'Afrique Noire, 8 rue Bossuet 75010 Paris. Tél : 878 71 51. Service d'interpréariat : Sarakole, Bambara, Toucouleur, Arabe, Lingala, Mian, Cabrais, Nawden.

PROJET DE LOI

Le sénat joue les troubles-fêtes

Le projet de loi Bonnet est retourné chez les députés qui l'ont adopté en seconde lecture le 30 juin.

Mais le projet de loi Stoléro inscrit au calendrier des députés a été retiré à la dernière heure. Que signifient ces coups de théâtre ? On craint hélas que toute cette comédie soit de pure forme et que les sénateurs

soucieux de leur réputation de défenseurs des libertés, aient manœuvré pour sauver la face. Il suffit au gouvernement Barre d'entériner le projet de Stoléro pour permettre aux sénateurs de revenir sur leur décision. Il n'y aurait qu'un texte en piste et pas le moindre, consciencieusement amendé à leur intention par les députés.

Le 29 mai, l'Assemblée Nationale adoptait, en première lecture, le projet de loi Bonnet, qui vise à légaliser les internements administratifs et à accroître les pouvoirs discrétionnaires de l'administration en matière d'expulsions et de refoulements des étrangers. (Voir S-F n°2 et 4).

Le 14 juin, le conseil des ministres adoptait le projet de loi Stoléro qui veut instaurer un régime de carte unique de séjour et de travail valable 3 ans et soumettre le renouvellement des cartes de travail à l'appréciation des préfets. (Voir S-F n°4).

Tout semblait bien parti pour que les deux projets soient votés en fin de session parlementaire. Il n'en a pas été ainsi. Les « notables » du Sénat se sont fait un point d'honneur à bloquer l'initiative gouvernementale. Leur commission des Lois fut unanime pour leur demander de refuser d'examiner séparément deux projets, trop bien conçus pour s'entendre. Le 26 juin, les sénateurs suivaient l'avis de la commission et demandaient au gouvernement de leurs soumettre les deux textes.

A la veille de la discussion par les Sénateurs du projet de loi Bonnet, le sénateur Caillaudet avait invité dans le cadre du 7ème colloque sur les libertés consacré à l'immigration, plusieurs personnalités pour informer les parlementaires des réalités de l'immigration et les inquiétudes que suscite le projet de loi du gouvernement.

La discussion devait porter sur le projet de loi Bonnet. De part et d'autre de Caillaudet étaient en présence, Maître Waquet, messieurs Marc Guillaume, Pierre

Que la lumière soit faite!

Bloch (président de la LICA) le Pasteur Robert Bois et Jacques Robert. A la surprise générale le ministre Stoléro s'est invité d'autorité et a court-circuité le débat en exposant son projet de loi. C'était une habileté de plus de sa part pour détourner l'attention de l'assistance et vouloir à tout prix rassurer la majorité parlementaire. En effet, l'avant veille, la commission des lois du sénat venait à l'unanimité de refuser de discuter séparément les projets concernant la remise en cause de l'ordonnance de 1945. « Non, non on ne peut pas organiser le départ d'un nombre trop important de familles ! ». « Des départs massifs, il n'en est pas question : ce ne serait pas bon pour l'économie française ». « IL n'est pas question d'imposer des difficultés aux pays d'origine ! ». « Il y a eu 55000 départs volontaires en deux ans, c'est un succès de notre politique. Je voudrais dire encore : les mouvements migratoires sont un élément de notre coopération avec le Tiers-Monde. Cette coopération a été fondée sur l'arrivée de ces travailleurs immigrés en France ».

Pas démago, il conclut : « Je sais très bien que derrière les grands discours, il y a des attitudes concrètes différentes. Ce projet est une minute de vérité. Que toute la lumière soit faite ! ».

Très poli l'assistant de Caillaudet révèle qu'un modèle de lettre a été distribué aux parlementaires de la majorité. « Si on vous cause de l'immigration voici comment répondre ! ». ON comprend l'indignation d'un représentant du législatif face à cette ingérence de l'exécutif. Reste que Stoléro s'est éclipse laissant parfois une assistance prompt à l'interroger.

Bernard et Farid

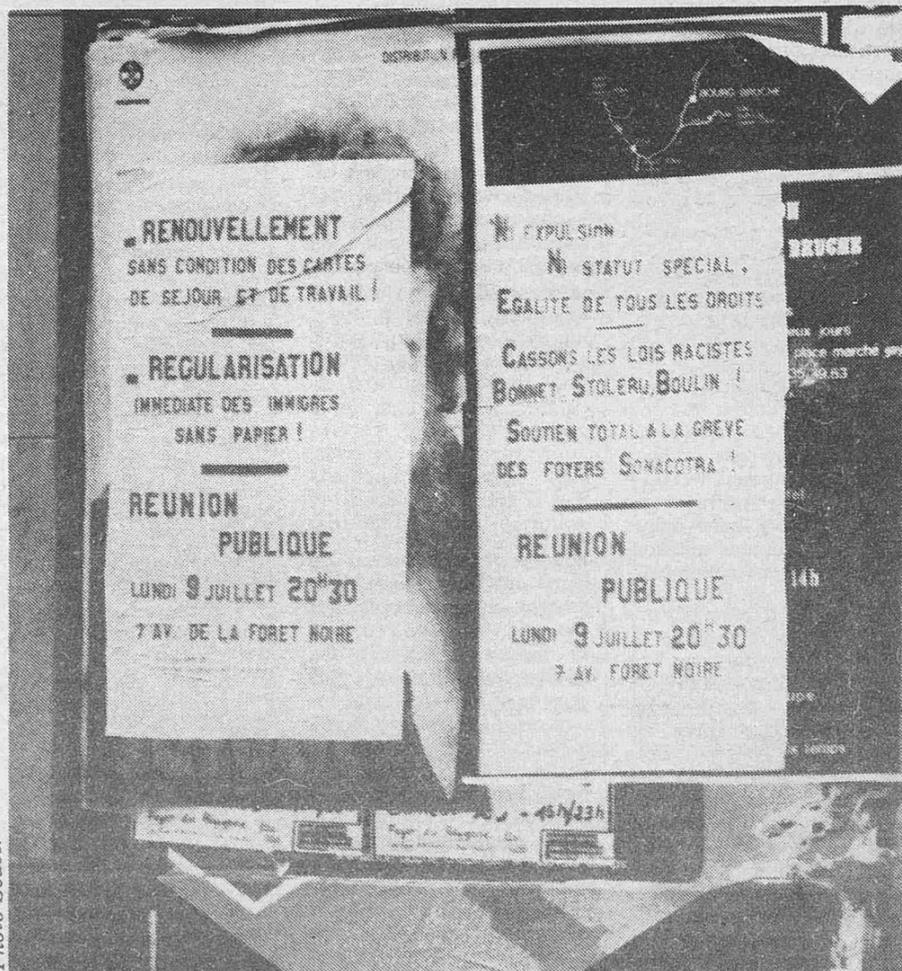
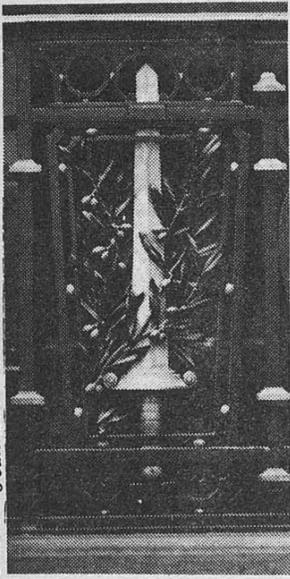
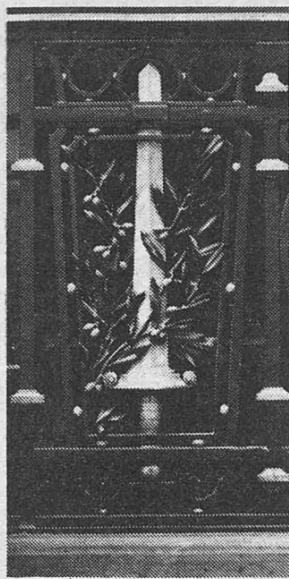


Photo Sedes.



Du Métro au Palais de Justice



Les Saracolés aux Flags ou la nouvelle Coopération...

« Quand j'entends débattre à l'infini le législateur sur la situation des immigrants, je voudrais que les députés viennent ici, dans ce prétoire, pour se rendre compte que toutes les lois qu'on fera n'y changeront rien... »

Propos ambigus d'un représentant du ministère public venu plaider féroce ment le 11 juillet devant le tribunal correctionnel de Paris, siégeant en flagrant délit à la 23^e chambre. Prémambule pour exiger, en fait, que le tribunal soit sévère en attendant que le projet de loi Bonnet soit voté. Notre procureur du jour voulait exprimer l'amertume des pouvoirs publics quelques jours après le blocage des projets de loi Bonnet-Stoléru par le Sénat. La situation, jusqu'ici effleurée, des clandestins originaires du Mali et des autres pays d'Afrique noire autorisa cette diatribe : « Ce garçon va nous dire : je ne peux pas retourner au Mali, je suis sans ressources. C'est un moyen imparable ! Après la prison, que va-t-il devenir ? L'autorité préfectorale va lui délivrer un refus de séjour. Dehors, il rejoindra la clandestinité. Le fait d'être en France en clandestin : c'est une simple contravention. Voilà le problème et c'est à la justice à le résoudre en attendant que le législateur en prenne conscience. Voilà comment des dizaines de milliers d'individus vivent on ne sait où, ni comment. Les faits sont graves. Votre tribunal doit aider au maintien de l'ordre public ».

Depuis plusieurs mois, les tribunaux de flagrants délits condamnent lapidairement des centaines de jeunes Africains pour des délits « abstraits », de pure forme, en raison de leur

situation administrative et des difficultés qu'ils ont rencontrées pour faire régulariser leur situation ces dernières années.

163 mois de prison

Au cours de la semaine du 9 au 13 juillet, pour la seule 23^e chambre, sur cinquante affaires où des travailleurs immigrés étaient prévenus, trente et une consistaient en des délits provoqués par la situation administrative. 22 jeunes immigrés étaient reconnus coupables d'usage ou de recel de faux documents administratifs, 5 du délit d'infraction à arrêté d'expulsion ; les 4 autres étaient condamnés pour le recel d'une carte d'identité française (carte trouvée dans la rue), rébellion (marchands ambulants africains se sauvent à l'approche de la police) et infraction à arrêté d'assignation à résidence (réfugié politique bloqué dans un village de Loire-Atlantique depuis des années, sans possibilité d'emploi).

Les 19 autres affaires étaient des affaires de vol à la roulotte ou tentative de vol (ce qui revient au même) pour les trois quarts. Les prévenus étaient tous au chômage depuis plusieurs mois. La plupart étaient des « primaires » et déclaraient qu'ils ne touchaient plus d'allocations chômage depuis quelque temps.

Si 19 affaires ont été renvoyées, 31 jugements ont été prononcés et 163 mois de prison généreusement distribués. Cette semaine-là, la 23^e a été présidée par M. Jacquet. La récidive à l'infraction à arrêté d'expulsion vaut 8

mois d'emprisonnement et le faux document administratif, entendez une fausse carte de séjour, coûte 4 mois, dont deux avec sursis, et 500 F d'amende s'il y a eu usage du faux document. Une fois le président Jacquet a accordé le sursis intégral à un Sénégalais qui venait d'acheter son billet pour retourner à Dakar, « afin qu'il prenne l'avion le soir même ». Ce travailleur, dégoûté de la vie française, sortait de l'agence de tourisme quand il fut interpellé par des policiers dans le quartier de la Goutte d'Or.

Les Maliens Saracolés

Dans les charrettes journalières, les Africains auront été les plus nombreux, 20 exactement. (14 Maliens, 4 Sénégalais, 1 Togolais, et 1 Burundi). Tous sont des prévenus « primaires » et sont dans le box à cause des contrôles dans le métro ou à la Goutte d'Or, il leur est reproché d'avoir acheté une carte de séjour qui est un faux. Ces affaires sont vite jugées. Personne n'est désireux de vraiment s'interroger sur le sort de ces jeunes gens qui ne comprennent rien à ce qui se passe pour la bonne raison qu'ils ne parlent pas le français. Les Maliens parlent saracolé. Il n'y a pas d'interprète. Le 9 juillet, l'avocat commis d'office me confie qu'il ne peut pas communiquer avec son client malien. Nous sommes allés chercher Sally N'Dongo qui accompagnait un ouvrier sénégalais à la chambre voisine. Sally a passé l'après-midi à la 23^e comme interprète. Il a attendu car les Africains sont jugés en dernier. Comme je m'étonnais que le tribunal n'ait pas un mot de remerciement pour le service rendu, il m'a dit : « Je suis un nègre, tu ne dois pas l'oublier ». Les jours suivants, le tribunal chargeait l'huissier d'aller chercher le rapporteur de la 16^e chambre qui connaît un peu le saracolé. Quand le rapporteur de la 16^e est absent ou introuvable, le président renvoie l'affaire.

Bernard

Actuellement la chasse aux immigrés clandestins originaires du Mali bat son plein. Pas une journée sans que les patrouilles de police ne coincent des travailleurs maliens en situation irrégulière. Chose surprenante, les policiers interviennent près des foyers africains quelques mois après le passage des trafiquants de fausses cartes de séjour. Traduits devant les tribunaux de Bobigny et de Paris, les ouvriers maliens, manœuvres pour la plupart, sont condamnés à des peines d'emprisonnement. Quand ils sortaient de prison, il y a quelque temps, les préfetures leur donnaient 4 à 8 jours pour quitter le territoire français. Aujourd'hui, on leur notifie leur expulsion.

Les traduire en justice c'est le détour nécessaire actuellement pour organiser leur départ et leur expulsion.

Les immigrés maliens sont les plus nombreux parmi les communautés africaines noires de France. Originaires de la région de Khayes, frontalière avec le Sénégal, ces jeunes gens appartiennent à des villages qui ont fourni, pendant la saison sèche, des travailleurs saisonniers à la France avant et après l'indépendance. Jusqu'en 1974, la libre circulation entre la France et le Mali était la règle. Depuis 75, une convention restreint cette liberté et les éleveurs de la région de Khayes, durement frappés par la sécheresse ces dernières années, ont continué à envoyer leurs enfants en âge de travailler en France. « Dans ces villages, les populations sont analphabètes, affirme M. Diaw, consul général du Mali en France, ils ne comprennent pas ce que signifie une convention. Rien n'est plus naturel et plus juste, à leurs yeux, que de venir en France chercher de quoi aider leurs familles et leur village. »

Les ouvriers maliens sont extraordinairement solidaires. Aussi est-il révoltant d'entendre un procureur ou un président leur reprocher d'accepter l'aide d'un frère ou d'un cousin et conclure : « Vous êtes un parasite

social ! »

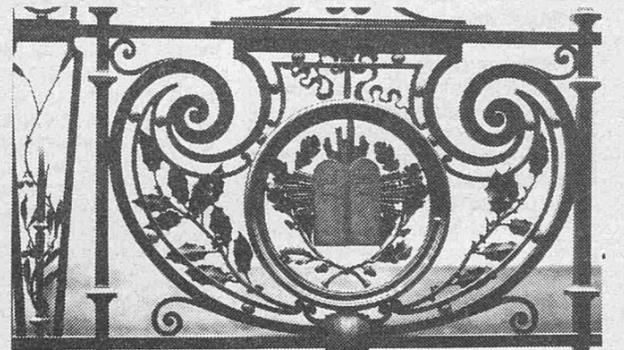
Le fait d'acheter leur carte de séjour n'a pour eux rien d'étonnant ni de délicieux. Ils ont appris durant la colonisation, de génération en génération, à payer les fonctionnaires pour obtenir le moindre papier. Actuellement au Mali et dans presque tous les pays d'Afrique, il faut soudoyer continuellement les fonctionnaires pour obtenir son droit. Payer c'est être certain d'avoir affaire à quelqu'un de sérieux. Les faussaires se réclament toujours de la préfecture, comme ce sont des Français, comment ne pas les croire ! Ils paieront jusqu'à 4000 F pour une carte de séjour.

Ils travaillent dur, sont mal payés, un avocat a montré la fiche de paye d'un ouvrier dans une boîte de nettoyage, il gagnait 650 F par mois. Pourtant, tout leur argent est envoyé au pays. Ils contribuent activement à l'amélioration des conditions de vie dans les villages de l'ouest malien. Ces mêmes immigrants, que les tribunaux français poursuivent, ont construit, ces derniers mois, des maternités, des dispensaires de village, des pompes à eau, des mosquées. Ils ont acheté des charrues et des tracteurs. Alors, les voir arriver menottes aux poignets, dans un box français, c'est trop.

Au colloque organisé par le sénateur Caillaud, la veille de la présentation du projet de loi Bonnet au Sénat, M. Stoléru est venu expliquer à la docte assistance que les mouvements migratoires sont un élément fondamental de notre coopération avec le tiers-monde.

A cela, M. Diaw répond

désabusé : « La France verrouille ses frontières ». Il insiste sur la faiblesse numérique des Africains établis en France, à peine 120 000. « En tant qu'Africain de l'ouest, je déplore que la France ait mis fin à la libre circulation des personnes et des biens entre elle et nos pays. » Le consul malien est amer. Lors d'une réunion avec Stoléru, il a demandé la régularisation des ouvriers maliens arrivés en France après 75. Le refus qu'on lui a opposé, et l'exposé des motifs des projets de loi Bonnet-Stoléru, l'ont visiblement affecté. Il parle en pesant ses mots, avec gravité : « Ça m'a laissé une impression de racisme. On a trop vite oublié que ces peaux noires étaient considérées comme françaises quand la France les colonisait ». « Les grands médias français ne s'intéressent qu'aux réfugiés vietnamiens, au Parlement européen et au Tour de France. Tous ces problèmes sont à leurs yeux plus importants qu'un sommet rassemblant, à Monrovia, tous les hommes d'Etat d'Afrique. Je suis choqué, chaque fois qu'on parle des réfugiés vietnamiens et de la France comme terre d'accueil, terre d'asile. La France s'acharne à poursuivre les immigrés maliens qui sont les victimes des trafiquants de faux papiers. Je ne comprends pas les arguments de la police. J'ai cru un moment que c'était elle qui diffusait ces fausses cartes pour avoir l'argent et payer les expulsions. Ce n'est pas cela. Mais ce n'est plus une coopération, ni une collaboration ; c'est dire merci, et, comme à l'armée, vous mettre dehors. Je crois sincèrement que la France ne veut plus voir de nègres sur son territoire. »



Entretien avec un membre du Comité de Coordination des Foyers en lutte

La situation dans les foyers de travailleurs immigrés qui mènent la lutte contre les conditions de vie intolérables, est préoccupante. « Sans Frontière » a demandé à un membre du Comité de Coordination des Foyers en lutte de faire l'historique de cette lutte, et a enquêté sur plusieurs foyers de l'est et de la région parisienne.

Sans-Frontière : Peux-tu nous faire le point de la situation comme vous la comprenez dans le Comité de Coordination. Il n'existe pas encore de bilan de ces 4 années de lutte. Peux-tu essayer d'abord de nous brosser les grandes phases de ces années de grève dans les foyers ?

Malek : La grève a démarré en 1975. Elle regroupe aujourd'hui une centaine de foyers autour du Comité de Coordination.

C'est, à la suite des augmentations de décembre 1974, que la première grève des loyers a été déclenchée à St Denis dans un foyer Sonacotra. Dès le départ, les revendications portaient sur le niveau des tarifs. Je vais, d'abord, m'arrêter sur ce point : à l'époque, la Sonacotra demandait environ 224 F dans ce foyer pour une chambre de 6m². Les chambres de 6m² étaient initialement des chambres de 12m². Les normes de construction ordinairement suivies sont de 9m² par chambre. La Sonacotra a construit contrairement aux normes, grâce à des dérogations obtenues de certains préfetures, pour placer plus de gens et, donc, toucher plus de loyers.

PRIVER LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS DU CREDIT SOCIAL

M : Il y a un autre problème, concernant ces normes : l'option de la Sonacotra de choisir l'organisme qui financerait les emprunts de la construction. Il y a des organismes qui sont extrêmement rigoureux quant aux normes de construction. Si la Sonacotra avait choisi, à l'époque, de livrer ses financements au crédit HLM, celui-ci aurait exigé qu'il y ait, au minimum 9m² par chambre de locataire. Mais la Sonacotra a préféré le Crédit Foncier de France qui permettait de loger un maximum de résidents par étage.

L'intérêt pour les résidents de ce choix de l'organisme de financement c'est : si on choisit le Crédit HLM, c'est le crédit social, des travailleurs. Le taux d'intérêt est de 1 à 3%. Si on choisit le Crédit Foncier de France, le taux d'intérêt passe de 6 à 9%. Comme les charges de financement sont comprises dans les redevances payées par les résidents, la différence est énorme. Donc, déjà, par ce choix, c'est une volonté délibérée de la Sonacotra de priver les travailleurs immigrés du crédit social auquel ils ont droit puisqu'ils

cotisent en tant que travailleurs.

Du coup, la Sonacotra arrivait à ce résultat, si un F4 dans un HLM coûte entre 8 et 900 F, ce même F4 lui rapporte entre 2000 et 2500 F, les chambres étant séparées en deux grâce aux dérogations. Aussi, les résidents ne comprenaient pas que les chambres, étant ce qu'elles sont, soient augmentées tous les 6 mois. Elles étaient assez chères comme ça. La période de crise était commencée. Les salaires étaient bloqués.

UN REGLEMENT DE MAINTIEN DE L'ORDRE

M : La deuxième chose qui a amené à cette révolte, en particulier ce sont les conditions de liberté. Dans les cités HLM, il y a un statut de locataire, bien établi ; dans les foyers le règlement intérieur qui nous intéresse n'est pas un règlement intérieur comme nous l'entendons, une sorte de modus vivendi acceptable pour tous. Le règlement intérieur de la Sonacotra est un règlement de maintien de l'ordre.

Règlement dont il faut voir le contenu ! des clauses telles que l'exclusion totale des visites ! En plus le gérant, est chargé de son application. Donc, pour nous, le problème du gérant n'est pas qu'il est raciste (ils le sont en majorité), c'est la fonction même de gérant, qui fait qu'il est là pour faire faire le maintien de l'ordre, pour régir la vie des résidents.

Vraiment, quand nous disons, nous, « statut de locataire », ça veut dire, d'abord, abrogation de ce règlement intérieur et des dispositions qui refusent aux résidents les libertés les plus élémentaires. Deuxièmement : départ de ces gérants, la Sonacotra a recruté parmi des gens qui ont fait les colonies, anciens militaires d'Afrique noire ou d'Algérie.

S-F : La Sonacotra déclare qu'elle recrute différemment aujourd'hui. Qu'en penses-tu ?

M : Quand la Sonacotra a vu que la grève s'est durcie et tenait, elle a fait un certain nombre de reculs. Quant à la formulation du règlement intérieur et quant au changement du mode de recrutement des gérants. C'est vrai, vers juillet 76, on a entendu parler des premiers stages de gérants, des assistants de gestion, voire de gérants militants. En fait, c'est tellement faible par rapport à l'ensemble, que je reste persuadé que l'image du gérant

actuel reste inchangée. Les résidents ont depuis 10, 15 ans des gérants qui les humilient, qui ouvrent leur porte, à tout moment, pour regarder qui est là, « Qu'est-ce que tu fais dans ta chambre ? », « quelles affiches as-tu collées ? », « Est-ce que tu as bu par hasard un café dans ta chambre, c'est dans la cuisine qu'il faut le prendre », « As-tu bien fait ton lit ? », ces images de gens qui nous traquent, qui foutent dehors les résidents à la moindre erreur, qui font tout à la tête du client, ces images, je ne pense pas, qu'un stage, ni qu'un aménagement qui maintient l'essentiel, peuvent les changer. Il faut que les gérants racistes partent.

EXIGEONS UN COMITE DE RESIDENTS

M : Je crois avoir donné les deux aspects principaux des conditions dans lesquelles la grève a démarré. Et pourquoi, ça a démarré brusquement ? On aurait pu voir une autre façon de poser la question, mais aucune structure n'était en place pour que les résidents s'adressent à la Sonacotra. Tout ce qu'on avait, c'est : les résidents, individuellement, face à un immense arbre géant, la Sonacotra, qui contrôle 300

Plateforme

Déterminés à faire reconnaître leurs droits, depuis plusieurs années ils mènent seuls cette grève des loyers pour obtenir :

- Un statut de locataire.
- Des conditions de vie décentes.
- Un prix de loyer juste et légal.
- Le départ des gérants racistes.

Les travailleurs demandent sans relâche l'ouverture de véritables négociations avec leurs seuls représentants regroupés dans le Comité de Coordination.

foyers à l'échelon de la France, avec ses présidents-directeurs et ses grandes structures. Dans ces conditions, ou bien le résident ferme sa gueule et accepte tout, ou bien il s'en va. Ça ne pouvait pas s'exprimer autrement que par un mouvement comme celui-là.

Comment ça s'est structuré dès le départ ? Les résidents avant la grève étaient regroupés par nationalité. Se trouvaient au deuxième étage les Sénégalais, au quatorzième les Marocains, au sixième les Turcs. Au nom d'un regroupement et d'une facilité de communications dans les groupes, on les enfermait. Les

résidents étaient donc divisés. Au niveau des infrastructures même, il n'y avait pas de salle commune, ni de possibilité de rencontres dans le foyer. Au bar, il y a 80% de boissons alcoolisées et des jeux de cartes ou de dominos, des flippers ! Tout ce qui est propre à abrutir les travailleurs pendant le week-end. C'était des bagarres, des violences tous les samedis soirs.

Il n'y avait rien pour que les résidents s'adressent à la Sonacotra, pour contester telle ou telle chose. Personne ne doit s'étonner si dès le départ les résidents réunis allaient dire : « exigeons un comité de résidents ».

A St Denis, au foyer Romain-Rolland, en janvier-février 1975, la première plateforme revendicative portait, bien sûr, sur des questions spécifiques : pas de taxiphones, pas de rideau dans les douches, pas d'aération dans les cuisines, etc... mais aussi sur des questions de fond, et déjà sur le loyer. Comme la Sonacotra estimait qu'elle pouvait augmenter les loyers, nous voulions savoir sur quoi reposaient ses estimations, ce qu'elles signifiaient au juste. Nous voulions savoir à quoi on participait en payant, et combien de temps il nous faudrait participer. Nous savions que les foyers ont été construits aussi avec des subventions du Fonds d'Action Sociale. Le FAS regroupe les sommes retenues par le gouvernement sur les allocations familiales et diverses prestations versées aux immigrés. Ces sommes sont dûes aux travailleurs immigrés qui ont cotisé comme tous les autres travailleurs, pendant des années.

UNE BAISSSE DE 100 F

Une idée a fait son chemin : savoir pourquoi on paie et combien il faut payer. On a donc demandé l'arrêt de ces augmentations régulières et fantaisistes et une baisse. On ne savait pas, au départ de quel montant, il fallait attendre que des experts-comptables se saisissent des dossiers. Et, deuxièmement, on demandait, à Romain-Rolland, l'abrogation du règlement intérieur, on le vivait directement et c'était insupportable de laisser le gérant nous taper dessus. Il n'était pas encore question de faire le comité de coordination. C'est plus tard entre juillet et septembre 75.

S-F : Il y avait eu, tout de suite à St Denis, le foyer Allende.

M : Il y avait des possibilités de coordonner immédiatement Allende et Romain-Rolland. Mais là les délégués avaient des attaches avec la CGT qui dès le départ ne voulait pas sanctionner le règlement intérieur, au contraire. Devant l'intransigeance des camarades à renforcer la grève, dans un plus grand nombre de foyers, et à prendre eux-mêmes la direction de la lutte, ne laissant pas faire la CGT, qui, des années durant, 15 ou 20 ans, connaissait la Sonacotra, siégeait dans un comité d'entreprise et dans les multiples organismes Sonacotra, sans jamais s'inquiéter du sort des travailleurs immigrés, la CGT est restée à Allende qui a

rapidement repris les paiements. Pour nous, ce n'est pas le moment quand on voit que des travailleurs se révoltent de venir leur dire ce qu'ils doivent faire ni ce qui doit être négocié.

De son côté, la Sonacotra a laissé courir la grève, et a procédé à l'augmentation de juillet. Tout le monde sait que les augmentations c'est le point fort du développement du mouvement de grève. Aussi dans plusieurs foyers, à Montreuil, Bagnolet, Nanterre, Garges, la grève s'étendait.

Dès lors s'est posée la question : comment regrouper ces foyers en une seule force ? Et aussi, comment à l'intérieur de ces foyers arriver à souder les différentes nationalités. Troisièmement, il fallait réunir tous ces foyers autour d'une plateforme commune.

LES MANŒUVRES DE LA CGT

S-F : Ça faisait problème à la CFDT.

M : Il y a eu un certain nombre de problèmes, mais disons que la grève a pris de vitesse les organisations. Dans mon foyer, à la première assemblée générale, la CGT, la CFDT et quelques associations de travailleurs immigrés sont venues. Et, dans l'euphorie, c'était le soutien, la solidarité, à nos revendications, mais ils ne se doutaient pas des capacités d'organisation qui allaient naître et se développer. Et à ce moment-là nous avons assisté beaucoup plus à des manœuvres de la CGT, dont l'objectif principal était d'empêcher le comité de coordination. Il fallait faire vivre la grève dans les foyers mais que la coordination se fasse à l'intérieur de la CGT. C'est la plus grande manœuvre à laquelle nous avons assisté. La CGT s'appuyait à l'époque sur l'Amicale des Algériens, sachant que la majorité des résidents était des Algériens. Elle pensait que l'Amicale était suffisamment bien implantée sur les foyers pour pouvoir prendre en main le mouvement. Mais l'Amicale n'avait dans les foyers que quelques adhérents dont un grand nombre était désabusé.

Dès le départ nous avons eu des prises de positions réservées sur toutes les organisations qui à un titre ou à un autre cherchaient à entraver le mouvement de grève. C'est avec les nationalités que nous avons eu le plus de difficultés. Parce que ce n'est pas pour rien que la Sonacotra opposait les nationalités et les étageait. C'est pour pouvoir jouer sur elles. Dans mon foyer, par exemple, sur 345 résidents, nous avions une vingtaine de Sénégalais. Dans le comité de résidents, on trouvait 3 Sénégalais. Alors le gérant allait trouver les résidents Algériens, « comment vous vous laissez mener par les négros ! » et aux français, « nous n'avez rien à faire avec ces gens là : et vous êtes ici temporairement ». Il a fallu se battre sur le fondement des revendications pour arriver à un niveau de conscience permettant d'unifier les 24 nationalités. De toute façon les faits objectifs jouaient en notre faveur parce que, que tu sois Algérien ou Sénégalais, nous

avons eu des exemples d'expulsions et d'humiliations dans plusieurs nationalités. Donc, même si les gérants jouaient sur les nationalités et espéraient quelque chose, nous avions les faits pour nous et c'est ainsi que très vite le mouvement allait s'étendre dans une vingtaine de foyers.

LE COMITE DE COORDINATION

M. : Fin septembre, début octobre, nous étions 25 foyers en grève dans la Seine St Denis, les Hauts de Seine et le Val d'Oise. Dans le Val d'Oise et les Hauts de Seine plusieurs foyers cherchaient à se coordonner et parvinrent à créer ainsi le comité de coordination des foyers Sonacotra. Courant octobre, le foyer Allende et La Courneuve se sont désolidarisés. La CGT avait signé un premier protocole en leur nom avec la Sonacotra : éponge-ment de 3 mois d'arriérés, reconnaissance d'un comité de résidents, baisse de 20 centimes par jour et acceptation d'une modification du règlement intérieur mais pas d'accord autorisant les visites et les réunions. 4 foyers seulement ont accepté ce protocole. C'est à partir de ce moment que la Sonacotra a pris conscience de l'importance du mouvement et, de décembre 75 à février 76, nous avons rencontré ses représentants à divers échelons. Mais la Sonacotra pensait encore pouvoir canaliser le mouvement, soit par le pourrissement, soit par les expulsions.

En fait la Sonacotra avait choisi la solution des expulsions. Pour nous, ces négociations et leur échec nous ont montré que si une chose était évidente c'est bien que nous n'étions pas suffisamment forts pour peser d'un poids important sur la Sonacotra et qu'il fallait travailler à renforcer le mouvement. On a commencé, dès le début 76, une opération de coordination de comités de résidents et nous avons tenu un meeting national, à la Mutualités, le 5 février, qui a eu beaucoup de succès réunissant 3500 travailleurs.

LES EXPULSIONS D'AVRIL 76

M. : Ainsi le pouvoir a vu la nécessité d'aller plus vite. Dès le 7 avril, il frappe à Champigny : 2 délégués du comité de résidents sont expulsés. Et le 16, dans 7 foyers, des délégués sont expulsés. Dans le cas de Champigny, les motifs de l'expulsion s'appuyaient beaucoup plus sur l'ordre public : des policiers stagiaires qui occupaient un bloc du foyer avaient fait des témoignages contre les délégués, les accusant de propos malveillants à l'encontre du gérant, de menaces et de dégradations.

Après ces expulsions d'avril 76, nous avons constitué un grand mouvement de protestations et de soutien à la grève. Le 24 avril, 15 à 20 000 personnes défilaient de Barbès à Nation, dans Paris. Un grand nombre de Français s'étaient joints à nous.

Malheureusement, la lutte retombait. Autant on a pu tenir le coup tout de suite pour riposter, autant plus tard

beaucoup de foyers quittaient le mouvement. 55 camarades délégués membres du Comité de Coordination vont entrer pour une longue période en clandestinité. En même temps, des milliers de personnes adressaient une pétition au Conseil d'Etat, demandant l'abrogation des arrêtés d'expulsions. L'été 76 a été le plus dur.

LA STRATEGIE DU PC NEGOCIER FOYER PAR FOYER

M. : Dès qu'il y a eu les expulsions, le PCF est entré en jeu, avec l'Amicale des Algériens, non pas en disant : voilà ce qu'il faut faire pour résister, afin de pousser le mouvement, mais en menaçant les foyers qui continueraient la lutte. Dans beaucoup de régions, ils

dessus, voyons maintenant avec les syndicats ». Ils n'ont pas été capables de résoudre le conflit quelque soient les accords qu'ils ont passé entre eux, les centrales n'étant pas dans les foyers ! Et surtout, nous n'avons pas laissé faire. Nous avons engagé une bataille violente de dénonciation. Ça nous a privé du soutien de certains qui étaient liés à la CFDT et à la CGT. Mais il n'était pas question que, sur notre dos, ces centrales, dont certaines ne connaissaient pas les foyers, aillent discuter à notre place.

Si on laissait faire, c'en était fini de nos revendications, d'autant plus que certaines étaient opposées au contenu de notre plate-forme. La CGT disait : « Je ne suis pas d'ac-

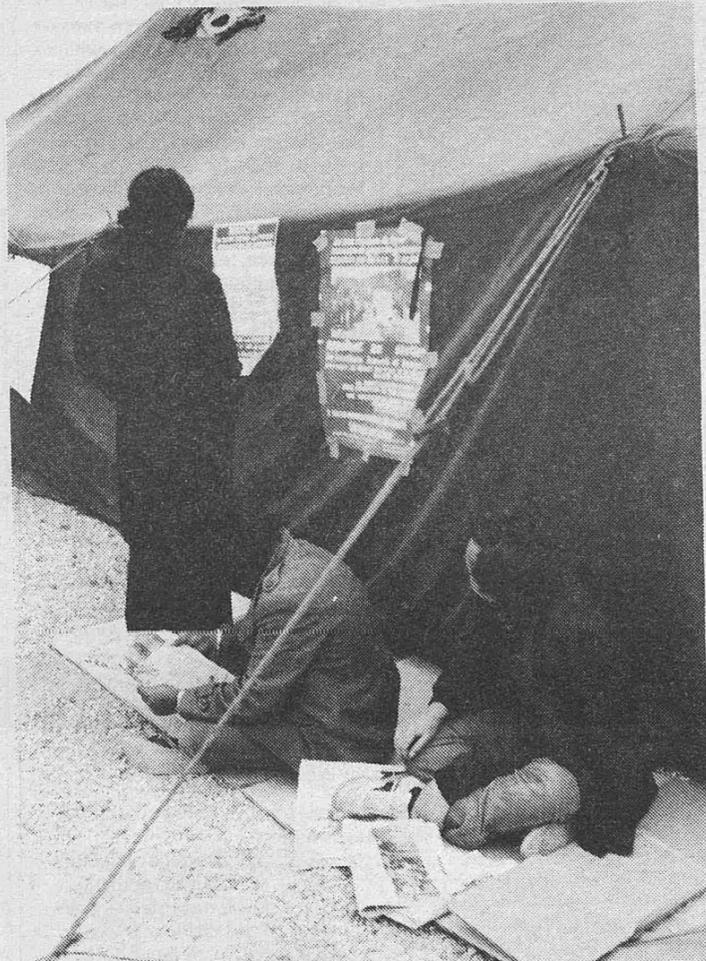


Photo Sedes.

sont arrivés à lancer leur stratégie de négocier foyer par foyer. Il n'y avait plus en août que 12 foyers en grève.

Le mouvement se relancera plus tard, à l'augmentation de septembre et nous remonterons jusqu'à 24 foyers en grève de loyer en octobre. Les résidents découvraient que les protocoles séparés ne résolvait pas leurs problèmes et que l'engrenage des augmentations continuait.

LE CONSEIL D'ETAT ET LE RETOUR DES EXPULSES

M. : En mars 77, le Conseil d'Etat reconnaissait le caractère illégal des mesures d'expulsions et les annulait. Cela donnait confiance aux résidents, en la force de la lutte et au soutien dont elle avait bénéficié.

Cette décision arrivait à une époque où la Sonacotra, en désespoir de cause, a cherché à discuter avec les centrales syndicales, en mai 77. Se disant « j'ai essayé de discuter avec eux, puis de leur taper

cord pour que les gérants soient renvoyés ». Pourquoi ? Parce c'étaient des travailleurs dont un certain nombre était affilié à la CGT. Si quelqu'un est affilié à la CGT, s'il est raciste, s'il fait de la répression sur nous, il ne faut pas le combattre selon la CGT. Ensuite ils disaient « pourquoi vous voulez une baisse si importante de 100 F ? Les travailleurs français ne comprennent pourquoi vous voulez payer moins cher ? » Mais est-ce que les travailleurs français vivaient dans 6m² ? Sans statut de locataire ? Pour nous ce n'est pas aux organisations mais à ceux qui luttent de diriger le mouvement, de négocier, de savoir ce qu'il faut céder, de décider où il faut aller.

Ce fut une nouvelle faillite pour la Sonacotra. Elle changeait son président directeur général, faisait partir Claudius-Petit. Puis, elle changeait Mangin à qui on reprochait d'avoir rencontré le comité de coordination. C'était une période de tâtonnements et de restructuration dont l'objectif finalement consistait à cher-

cher des solutions technocratiques. Pour y réussir, la Sonacotra créait la commission Delmon. Cette commission était composée de tout un état major administratif, de gestionnaires de l'Etat. Les syndicats collaboreront aussi.

LA COMMISSION DELMON

M. : L'objectif de la commission Delmon, c'était de proposer des mesures sur le plan de la tarification, du statut et de la représentation des résidents dans les foyers, afin de créer un dispositif qui permettrait à la Sonacotra d'utiliser la justice pour obtenir la condamnation des résidents, lancer une campagne d'opinion sur les déficits que lui a fait subir la lutte et la désorganisation de la politique sociale vis-à-vis des travailleurs immigrés. Ce qui est particulier maintenant c'est que la Sonacotra tatonne bien moins qu'avant et que sa répression s'appuie sur des décisions de justice. Mais malgré la façade legaliste il s'agit toujours de solutions de force.

On peut dire que de septembre 75 à février 76, c'est la période de la création et de la consolidation du comité de coordination, soit d'une organisation représentant les foyers en lutte et les regroupant autour d'une plate-forme commune de revendications.

Puis on connaitra une phase nouvelle, au lendemain du 5 février jusqu'à octobre 76. C'est une période de répression, d'expulsions de camarades du territoire, de clandestinité qui est marquée par la baisse du nombre de foyers en grève et la reconstitution du comité de coordination.

A partir de mars 77, avec le retour des camarades expulsés, nous avons connu une période de redéploiement où nous avons tenu tête beaucoup plus facilement à toutes les campagnes de presse de la Sonacotra et des syndicats.

LES AUTRES FOYERS

M. : Mais c'est vraiment en janvier 78 que le comité de coordination a connu une nouvelle dimension, quand sont entrés en grève les résidents des foyers des autres organisations gestionnaires, l'AFRP, ADEF et AFTAM. En mai 78, nous ne sommes plus Comité de Coordination des foyers Sonacotra, mais des foyers en lutte (Sonacotra, AFRP, ADEF, et AFTAM). C'est à ce moment là que la Sonacotra a décidé de créer la commission Delmon et de se lancer dans l'action judiciaire.

CASSER LE MOUVEMENT PAR LA JUSTICE

M. : Du jour où Stoléro a dit dans le journal « La Croix » : « il faut que ce conflit s'arrête, je me donne l'été 78 pour l'arrêter », la Sonacotra a engagé plus de 250 procès contre des résidents. Elle a utilisé toute une série de procédures devant les tribunaux d'instance, de grande instance, les cours d'appel, les procès civils, les saisies-arrêts sur salaire, les expulsions des foyers, et aussi procès pénal pour condamner des résidents pour violences, graffitis sur les murs. Tous les moyens étant bons pour casser

le mouvement par la justice.

La justice, dans un premier temps n'a pas répondu devant la forte mobilisation et la faiblesse du dossier juridique de la Sonacotra qui maintenait les résidents sur le plan juridique dans une situation de non-droit, ses tribunaux se sont déclarés incompétents ou ont demandé le renvoi. Ce n'est que vers décembre 78 et janvier 79 que le gouvernement a opéré une reprise en main des magistrats pour jeter les bases d'une jurisprudence nouvelle qui allait permettre des condamnations, et la mise au point de la fameuse procédure pour raison économique. Procédure d'urgence appliquée à Garges.

C'est à ce moment-là que des expulsions de foyers furent prononcées.

La Sonacotra a commencé par une chaîne d'expulsions, choisissant des foyers isolés, en province, comme Strasbourg, ensuite Sartrouville, puis prudemment Nanterre et le foyer de Dijon, pour déboucher carrément sur Garges les Gonesse le 22 juin 79.

L'objectif clair de la Sonacotra à Garges c'était en ce qui concerne la lutte donner un coup d'arrêt sérieux à la grève en frappant un foyer dur, qu'elle appelle « indéradicable ». Espérant que les résidents iraient voir ses administrateurs en catastrophe, individuellement et paieraient. Ou, que le comité de résidents du foyer se désolidariserait du Comité de coordination et signerait un protocole séparé. Enfin, elle voulait provoquer un choc psychologique destiné à frapper l'ensemble du mouvement.

LA SONACOTRA VEUT NOUS CLOUER A GARGES

Aujourd'hui, qu'est-ce que la Sonacotra a gagné ?

Nous pensons que, sur les trois points, elle a subi un échec. C'est vrai les résidents en ont marre, pensent aux vacances, et qu'il est de plus en plus dur de faire la grève. Mais la Sonacotra est dans l'impasse également. Elle ne s'attendait pas à notre résistance, à ce que les résidents de Garges occupent le terrain, demandent le départ des flics, la réouverture du foyer et des négociations globales sur la base de la plate-forme du CC.

Si nous arrivons à déjouer l'objectif de la Sonacotra qui est à présent de nous clouer à Garges au point de ne plus pouvoir nous occuper des autres foyers et si nous sommes capables, à la faveur de la nouvelle augmentation du 1er juillet 79, de développer une nouvelle propagande pour étendre la grève à d'autres foyers.

Sans Frontière : Concrètement gagner à Garges, ça aboutit à quoi ?

M. : Pour nous, gagner à Garges, c'est d'obtenir la réouverture du foyer et la réintégration des résidents. Réussir cela libérerait les autres résidents. Car ils verraient que la dernière arme de la Sonacotra est tombée, qu'elle a été érayée.

Propos recueillis par Bernard, Henriot, Amar II.

REGION PARISIENNE

Garges: un virage difficile à négocier

Alors qu'une veillée d'armes a commencé dans plusieurs foyers de la région parisienne menacés de fermeture (à Nanterre, les expulsés réoccupent le foyer sous la protection des résidents non expulsés), les résidents du foyer Sonacotra de Garges les Gonesse inaugurent une nouvelle forme de résistance au développement récent de l'offensive Sonacotra. A Garges, c'est la psychose face à la menace d'expulsion massive qui est vaincue. Et c'est désormais un élan nouveau qui est donné à l'un des plus anciens combats immigrés. La France basanée dans toutes ses périphéries, dans tous ses déversoirs à survie étriquée. Une lutte s'exaspère, une conscience collective se consolide. Sur un terrain vague, un chant de révolte et de dignité s'élève.

Le champ d'orge qui jouxte le foyer Sonacotra du chemin des Doucettes à Garges a blondi. Hier, les épis qui ployaient sous le poids des souvenirs accumulés sont tombés.

Un mois durant, cet îlot cultivé a vécu au rythme d'un camp de fortune planté cahotiquement sur un herbage pelé voisin, le 22 juin lorsqu'à 6H du matin, un millier de CRS investissaient le foyer et en expulsaient les 308 résidents qui, depuis quatre ans, observaient l'une des grèves de loyer les plus dures de France... images d'exode sur lesquelles une fois de plus le pouvoir a voulu, relayé en cela par des médias complaisants, appuyer sa campagne d'intimidation tous azimuts. Cette petite Palestine demeure en effet un objectif tactique de la plus haute importance pour la Sonacotra car vaincre à Garges les Gonesse aurait un impact psychologique qui donnerait un souffle nouveau à l'ultime offensive déclenchée au printemps dernier par la société gestionnaire contre les résidents grévistes, d'abord dans l'est, à Strasbourg, Metz... puis dans la région parisienne, Sartrouville, St Germain...

Intervention policière banale en somme qui ne diffère en rien des précédentes (voir *Sans Frontière* N°2-3-4) en rien des Prises d'assaut massive, brutalité, injures racistes, papiers arbitrairement confisqués, argent « égaré », voitures des résidents saccagés.

La fièvre estivale était là et l'écho des slogans de la rue ne parvenait ici que de manière ouatée... l'inquiétude des regards d'immigrés à l'ANPE peut-être l'embryon d'un commentaire désabusé à la table d'une famille qui, depuis longtemps déjà, sait ce que dissimulent les ineffables sourires de ministres préposés aux camps et aux miradors, assénés par une télévision soporifique, dont la cacophonie jaillit par tous les pores de Sarcellopolis-métèque.

C'est au cœur de ce grand ensemble tentaculaire et déshumanisant que s'est fiché un coin de révolte immigrée, là, au bas d'une tour sordide, compartimentée, capotée, quelques jours auparavant, pompait le sommeil mécanisé d'un groupe d'hommes sans voix, sans mémoire, sans terre.

L'élan solidaire des premiers instants fut rapidement laminé et ce forum politique new look de la première semaine de camping retourna vite au rang des micro-phénomènes. Chacun y alla, qui de son prolétariat expérimental, qui de son « dernier rempart contre la barbarie ». La France de gauche cagotte et frileuse s'offrit un sursaut de conscience à bas prix.

Puis, de pèlerinage en pèlerinage, la source de la compassion se tarit ; son pensum accompli, le pays réel retourna à ses ouailles.

Les aèdes officiels prirent velleïtamment le relais. Djamel Allam fit reprendre en cœur sur un rythme gnaoui « So, so, so... », un petit tour et puis s'en vont.

Monsieur Kukerman, maire de Garges (PC) fut le premier essouffé. Au tracassé que lui causait le personnel de mairie en grève, vint s'ajouter la comptabilisation minutieuse des boîtes de sardine et sachets de soupe offerts gracieusement par une municipalité qui aurait volontiers fait l'économie de ce que les colonnes de *L'Humanité* qualifiait « foyer d'agitation permanente ».

La chappe du silence se faisant de plus en plus pesante, l'attente, sans illusion du reste, d'un jugement de la Cour d'appel de Versailles pour la réintégration des expulsés fut le dernier agrément de ce qui devenait peu à peu un espace politique en déshérence, espace béant de potentialité qui retournait à la prosaïque gestion du quotidien... un réapprentissage de vieilles habitudes communautaires interdites, d'importation, comme le décrétait, à Marseille, un commissaire maitraqueur. La Cour d'appel ayant refusé la réintégration des expulsés, le face à face CRS - résidents fit monter la tension d'un cran avant que les moustiques ne remplacent progressivement les foules clairsemées des week-end. Un dernier groupe de loubards du coin, banane et blouson clouté, planté dans un coin du camp, guettait patiemment l'éventualité d'un dernier baroud d'honneur.

Mohamed, résident, de conclusion : « Nos meilleurs militants sont les enfants et les chiens ».

AMARII

Veillée d'armes au bastion des deux Tours à Nanterre

En expulsant à grands renforts de CRS douze résidents des foyers Sonacotra « les Deux tours » (rue de Sorbiers) et des Primevères le mercredi 30 mai, c'est un bastion historique combatif de l'immigration qui est attaqué. Mais les résidents n'entendent pas capituler ni même encaisser une seule défaite : le soir même, après une vive discussion sur la pelouse au pied du foyer des Deux tours à laquelle beaucoup de résidents ont participé, les expulsés réintègrent leurs chambres vidées, cadenassées le matin même, et marquées du sceau du ministère de l'intérieur, de la Police Nationale et de la Direction départementale des polices urbaines des Hauts-de-Seine avec la mention : « Local repris par les autorités de police » !

Cette réintégration par la force collective reflète le rapport de force actuel sur Nanterre, par ailleurs sous jacent quotidiennement avec le boycott effectif du bar, la permanence de groupes de discussion assurée par des délégués qui maîtrisent assez bien la situation... pour qu'à chaque échéance importante, les 1024 résidents des Deux tours forment un seul bloc homogène et uni. Ainsi, les résidents ont refusé de se rendre isolément au tribunal qui convoque depuis mars 78 les résidents par petits groupes

« On y va tous ou personne ! » répliquent-ils, d'autant plus qu'ils n'attendent plus rien de la justice depuis qu'elle a donné raison à la Sonacotra malgré le rapport de l'expert qui, s'il donne raison à la direction sur le principe du paiement des arriérés, n'en considère pas moins exagérée la somme de 1 500 F de saisie-arrêt sur 6 mois de salaire imposée à plusieurs délégués. « Inutile donc de mobiliser nos forces pour les procès en cours : nous savons d'avance que la fermeture va être décidée de même que l'obligation pour une centaine de résidents de payer leurs arriérés ». Et en prévision de la fermeture, les supputations sur les actions de riposte vont bon train. On promet l'enfer aux CRS s'ils viennent en démontrant par une petite entourloupette arithmétique qu'ils devront être plus de 3 000 puisqu'ils étaient déjà 1 000 pour 300 résidents à Garges. Et si l'affrontement doit avoir lieu, on tiendra le coup, sans s'esquiver. Plutôt brûler le foyer que de le laisser aux mains des CRS ! Tenir l'affrontement, même au prix de victimes cela bloquera le pourrissement de la situation dans les foyers et mettra la direction de la Sonacotra au pied du mur. Elle sera ainsi acculée à négocier globalement. Le moral est bon, et si certains y discernent l'ombre des fusils

du FLN, il est certain que le gérant ancien du deuxième bureau de la torture pendant la guerre de libération n'a qu'à bien se tenir, il a des combattants aguerris en face de lui. Cependant, son collègue de la cité contiguë au foyer, grand ami du commissaire de police ne rencontre plus de contestation organisée des conditions de logement des familles immigrées depuis l'échec du contrat avec le comité des résidents et l'éclatement du comité de soutien qui a encore une fois disparu au moment de la répression. Et pourtant, la détermination de ceux des Sorbiers, parfois qualifiés de « brigands » par des résidents des foyers des Primevères et de Colbert pour leur manque de respect pour la légalité, peut se conjuguer avec d'autres luttes immigrées (*) et créer un rapport de force autrement plus favorable, non seulement aux résidents mais à toute l'immigration, évitant de devenir un inaccessible camp retranché....

MOGNISS

(*) Il faut mettre à l'acquis des résidents des Deux tours une participation active à l'organisation du 4ème festival immigré à Nanterre qui a brassé divers composants de l'auto-nomie immigrée.

FOYER ADEF DE VALENTON UN AN DE GREVE DES LOYERS

Pour les résidents de toutes nationalités qui sont hébergés au foyer ADEF de Valenton (94) cela fait bien un an qu'ils observent une grève des loyers. Mais il y a seulement six mois que leur lutte est popularisée.

Durant le deuxième semestre 1978, les résidents en grève ont trouvé appui auprès de la municipalité de Valenton et du Conseil Général, mais l'ADEF dans les négociations alors menées, n'a pas été au-delà de vagues promesses verbales.

C'est alors que les résidents du foyer se sont mis en relation avec le Comité de Coordination des Foyers en lutte ; avec l'aide de celui-ci, ils ont mis noir sur blanc leur plate-forme revendicative et surtout l'ont publiée et fait connaître sous forme de tracts dont la connaissance était restée jusqu'alors limitée à quelques officiels. En réponse à ce premier tract, se constituait presque instantanément un Comité de Soutien de Résidents qui, depuis, a assumé le rôle que lui a confié le Comité de Résidents : populariser la lutte, appuyer les démarches de résidents, leur manifester concrètement la solidarité indispensable entre travailleurs français et immigrés quand l'occasion l'exige : manifestations, distributions, collages, audience du tribunal, etc...

Pour prendre contact : Comité de résidents : Foyer ADEF, 29, av. Salvador Allende, 94460 Valenton. Comité de Soutien, chez Daniel Dayot, 13, rue Louise Michel, 94190 Villeneuve St-Georges. Tél. 382 09 25.

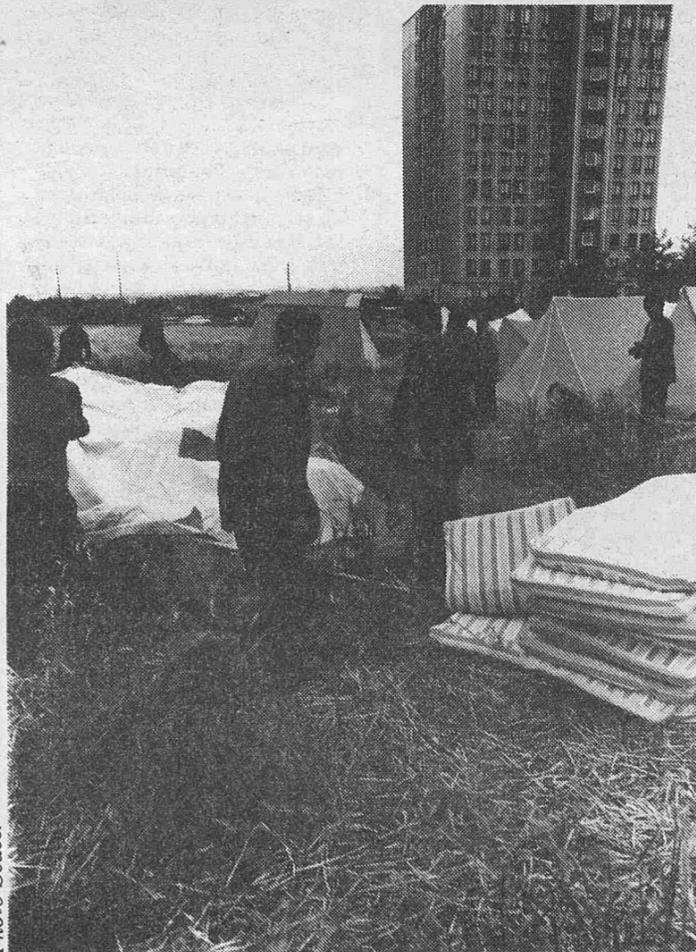


Photo Sedes.

DANS L'EST

L'heure est à l'affrontement pour les foyers de l'est. La direction régionale de la Sonacotra, est partie bille en tête, avec l'intention de liquider l'âpre lutte des résidents et s'en prend aux noyaux d'où est partie la grève des loyers : Woippy (Metz) et Strasbourg. Refusant de reconnaître à tout prix le comité de coordination national Cottin, le délégué régional de la Sonacotra, cherche à mettre chaque foyer sur la défensive diversifiant ses attaques pour entamer la cohésion des résidents en lutte au niveau national et pour les obliger à se replier sur eux-mêmes. A Thionville, le PCF a marché dans la combine, convenant des préalables à la négociation comme le paiement du mois de juin en signe de bonne volonté, ce que le Comité de Coordination et beaucoup de résidents n'acceptent pas. Si le maire communiste a ordonné la réquisition du foyer et a ouvert trois chambres, prenant le risque de se faire molester, il ne loge que provisoirement les expulsés depuis que les résidents et leurs délégués ont réaffirmé leur adhésion à la plate-forme nationale. Le comité régional a en effet ressoudé les liens avec Paris pour faire face aux nouveaux problèmes d'organisation qui s'accumulent avec la dispersion des résidents expulsés par petits groupes de plusieurs foyers dans toute la Moselle et qui ne savent plus où coucher après les premiers jours d'hospitalité municipale et ecclésiastique. A Strasbourg, les avocats proposent de demander un soutien le plus large possible de la part de l'ensemble des organisations alors que les résidents expulsés envisagent d'occuper le presbytère d'où on veut les expulser à nouveau, pour y regrouper les autres expulsés dispersés et parfois introuvables. Garges est pour cela cité en exemple partout, et le mot d'ordre c'est de s'accrocher politiquement sur le terrain, d'empêcher la fermeture des foyers et de s'organiser en considérant que chaque résident est un expulsé en sursis, sans porter la moindre confiance dans la justice raciste. Autre cactus qui pique, la ré-élection de délégués à la suite de la non-représentativité vis à vis de la Sonacotra des délégués expulsés, qui implique une formation accélérée de nouveaux militants.

Les résidents de l'est se trouvent en même temps attaqués sur leur logement et leur emploi : beaucoup d'entre eux sont pourtant restés chômeurs pendant un an et s'essaient aujourd'hui dans l'intérim, retrouvant parfois le même poste qu'auparavant, les garanties sociales en moins. La restructuration économique fait son chemin...

Longwy: les immigrés à l'ordre du jour

« Pour moi, tout est fini. J'ai accepté les cinq millions ». C'est la réponse glaciale des sidérurgistes immigrés qui ont pris la décision de quitter Usinor en échange de la coquette somme de 50 000 F, mais en même temps de quitter la France pour le pays d'origine où ils devraient toucher cette somme, cumulée avec le million du retour et autres indemnités patronales. Combien sont-ils à être ainsi désemparés, angoissés à l'idée de retourner vivre au pays alors qu'ils n'y ont plus vécu depuis parfois plus de vingt ans ? Le délai pour toucher les cinq millions est venu à expiration le 30 juin et les immigrés sont encore là. Certaines sources parlent de 200 volontaires au départ, mais une pétition demandant de pouvoir toucher l'argent sur place pour pouvoir s'acheter une 504, qui du mobilier ou des appareils électro-ménagers, a été signée par 300 immigrés d'Usinor qui ont désigné leurs propres délégués pour aller négocier avec le gouvernement à Paris. (voir l'enquête dans *Sans Frontière* n°3). A ce propos, ils auraient obtenu gain de cause : un chèque leur serait remis en échange de leur carte de séjour. Mais au marché, dans les foyers, on parle de 2 000 personnes prêtes à partir en septembre-octobre, et c'est vraiment à contre-cœur que les sidérurgistes immigrés envisagent de rendre leurs cartes. D'autant plus que personne n'accepte cette mesure discriminatoire qui ne tou-

che que les arabes, alors que les Italiens par exemple, touchent leur cinq millions et s'en vont travailler dans une autre usine dans la région ou ailleurs en France, au même titre que les ouvriers français. Beaucoup de on-dit circulent d'ailleurs sur des sommes allant jusqu'à un million ancien données en sous-main pour que les immigrés dégagent de la sidérurgie sans créer un malaise social supplémentaire : ils empêcheraient cette somme puis iraient travailler ailleurs tout en se maintenant en France.

Le mal de partir s'explique par l'intégration des immigrés dans la population locale, où même les jeunes sont assez bien acceptés. Il est vrai aussi que les immigrés s'identifient à la sidérurgie qui ponctue, on l'a déjà assez répété, la vie de toute la région, cela sans fanatisme productiviste de certains, même de la part des vieux sidérurgistes immigrés qui eux refusent par principe la prime de départ. Les jeunes sidérurgistes immigrés entendent eux rester plus que tout autre. Récemment venus en France, ils n'ont réalisé aucun de ces magnifiques projets qui motivent l'immigration au départ et ils ne veulent pas rentrer sans rien dans les mains, ce serait la honte ! Avec la désillusion, ils se radicalisent. Beaucoup sont à la CFDT bien particulière de Longwy, et à chaque attaque du commissariat et certaines opérations coup de poing cédétistes, ils reçoivent systématiquement une visite des flics au foyer

Sonacotra où ils habitent en attendant leur tour pour aller bosser en 3x8. Simples vérifications d'identité, du moins pour l'instant.

Quant à leurs conditions de logement, s'ils habitent bien un foyer Sonacotra prêt d'Usinor, à Herserange, les fameuses cloisons qui séparent les chambres en deux ont été abattues et les sidérurgistes ne paient « que » 140 F, le reste étant sous la charge d'Usinor. Situation bien différente de l'autre foyer Sonacotra, sur le Mt. St. Martin, où les résidents, travaillant dans les autres entreprises de Longwy, intérimaires ou chômeurs sont au même régime que les foyers au niveau national et ont par conséquent entamé une grève des loyers avec les revendications du Comité de Coordination. La CFDT-Longwy, soucieuse de maintenir sans cesse des médiations avec la population, a aidé à la transformation du foyer en un bastion, lié à l'usine qui déclenche automatiquement la sirène d'alarme en cas d'intervention des CRS. Elle se penche aussi sur l'intérim, des boîtes de travail temporaire tel CREMONA ou SOMAFER achetant des immigrés comme intérimaires pour remplacer les sidérurgistes licenciés à la Chiers, et pouvoir s'en débarrasser sans problème lors de la fermeture de cette usine qui doit intervenir incessamment. Une équipe SOS-Emploi a prévenu à plusieurs reprises les « négriers » à coup de bombes... Enfin la radio CFDT est mise à la disposition des immigrés, sans le dirigisme que Radio Lorraine Cœur d'acier a voulu imposer à « ses » immigrés par l'entremise d'un animateur qui mènerait — et contrôlerait — les débats. Le projet actuel est d'émettre deux fois par semaine, en arabe, les immigrés (parmi lesquels les délégués du foyer en lutte au Mt. St. Martin) prenant en toute autonomie l'affaire en main, sans que personne n'invoque des blocages techniques prétextes à tout... Pourtant, Robert Giovannardi, porte-parole de la CFDT-Longwy est allé dire à Garges que « les travailleurs français sont pour l'instant débiteurs de leurs camarades immigrés. Les Sonacotra sont dans notre lutte depuis le premier barrage de route. Ils ont reçu 42 menaces d'expulsion et nous n'avons pas encore levé le petit doigt ». Sans démagogie, il ajoute : « Français, immigrés, chez nous la frontière devait être particulièrement mince. Avec le nom que je porte, vous n'imaginez pas que je sois Gaulois d'origine » !

Maintenant que la convention sociale a été signée, c'est une question de vie ou de mort pour la lutte, mais les immigrés y ont pris goût, à la lutte, elle qui entame peu à peu le pessimisme noir de ceux qui ont pris les cinq millions, et laisse même entrevoir une action pour enrayer les mesures discriminatoires à l'encontre des travailleurs arabes qui acceptent de partir de la sidérurgie mais qui n'ont pas tous l'envie, loin s'en faut, de rentrer au pays...

MOGNISS.



Photo Sedes.

Neuhoef (Strasbourg) chronique d'une cité bannie

Non loin du foyer Sonacotra du Polygone à Strasbourg, se dresse la cité des voyous, comme l'indique un militant arabe bon teint du centre-ville : Neuhoef, le cauchemar des flics et des braves gens. L'immigration, en mauvaise passe ici comme ailleurs donne une autre image d'elle-même sous la houlette des jeunes, celle d'une communauté qui revendique bien haut sa spécificité et qui ose se révolter contre ses conditions de vie, sans rougir de peur d'avoir abusé de l'hospitalité française comme le veut ce satané complexe immigré de ne pas être chez soi à part entière.

Dans cette cité inqualifiable sinon d'absolument dégueulasse, vivent des familles arabes, gitanes et française qui ne supportent plus aussi une grève des loyers a-t-elle été commencé, inspirée de celle des résidents célibataires des foyers so-so. Tentative sans suite pour l'instant, elle a néanmoins mis en évidence le lien existant entre les différentes composantes de l'immigration et l'importance de mener une lutte commune sans exclusive jalouse : les so-so récoltent ici les fruits d'une présence réelle et insistante sur la cité, et marquent un nouveau point en s'alliant avec les gitans et les manouches qui y habitent, mais qui sont aussi éparpillés dans des baraquements et des roulottes situés dans ce no man's land où est parquée l'immigration en attendant de raser leur habitation pour y ériger, une caserne de CRS. Ballon d'oxygène aussi pour les so-so avec la participation active des familles françaises à cette tentative de grève de loyers, mais aussi aux fêtes arabes organisées dans la cité.

La participation des jeunes immigrés est fabuleuse, au sens propre du terme : affiche à coller ? Spontanément, voilà l'office d'HLM, le commissariat de police et les grosses bagnoles recouverts de centaines d'affiches. Pour s'amuser, diront-ils. Haine de classe, haine des flics et de leur loi avec lesquels il y a affrontement ouvert. Chaque jeune

immigré a gravé dans sa tête la mémorable rafle des CRS sur la cité lors de la visite de Giscard et de Barre tout au long de la quelle ils ont été gardés au frais, les descentes massives de CRS pour choper une seule personne de la cité, à la manière britannique en Irlande, les vexations et molestages policiers aux limites du ghettos de Neuhoef, pour rien. Ne parlons pas de celui qui a une balle partie d'un flingue de flic dans le talon, ni de celui qui se balade dans la cité avec une balle dans la tête, prêt à crever d'un jour à l'autre, ses médecins n'ayant pas réussi à la déloger. La violence est banalisée, plus personne ne s'en scandalise, mais les gens ont le doigt sur la gachette, prêt à la riposte à tout moment.

En attendant, nos lascars bricolent dans tous les coins. Souvent, un détour en Allemagne à quelques kilomètres, leur permet de sortir en boîte (ce qui leur est interdit de ce côté-ci de la frontière). Parfois piqués pour vol, ils ne sont gardés en tôle que le temps pour leurs parents d'envoyer quelque mille marks de dédommagement, suite à quoi ils sont ramenés à la frontière française... pour recommencer à nouveau.

On essaie bien de les remettre dans le droit chemin, à coup de stages-Barre par exemple, comme nous l'explique une animatrice de la cité : ils refusent tout ce que nous avons proposé dans notre stage de six mois en liaison avec l'université. Seule la réalisation d'un film super-huit a pu les récupérer, mais pas pour longtemps. Le cinéma rappelle la situation culturelle des jeunes immigrés : s'ils sont impossibles à scolariser, la rue est leur école, leur culture et savoir prennent naissance dans leurs aventures mêmes. Pourquoi s'étonner dès lors qu'ils parlent français avec l'accent alsacien, mais aussi l'allemand et, pourquoi pas, qu'un enfant d'immigrants arabes trouve sa place dans une troupe folklorique d'Alsace ?...

MOGNISS.

Richesse d'un déraciné

Je me sens gêné en prenant la parole pour la première fois et je ne sais plus quoi dire... Pourtant comme tous mes frères qui appartenons à la patrie des « Sans frontière » (Dai Dong en vietnamien) nous avons beaucoup de choses à nous dire.

Je suis eurasiatique (ce mélange de « races » qui ne sait plus d'où il vient) et depuis toujours j'aurais aimé qu'il y ait un journal pour que ceux qui ne sont de nulle part puissent parler et s'enrichir mutuellement de ce qu'ils sont. Grâce à ce journal je crois que c'est chose possible.

La richesse d'un déraciné, c'est qu'il n'a plus le temps de vivre une vie futile mais cherche les vraies valeurs qui développent sa qualité d'homme universel.

Pour ma part, c'est ce que j'ai recherché. Je ne suis pas français et je ne le serai jamais et n'étant plus vietnamien je ne pourrai plus l'être. Comme beaucoup d'entre nous j'étais perdu, révolté. Je voulais retourner au Vietnam apprendre la richesse de ma culture, mais c'est si loin... alors je me suis assis et j'ai pleuré... on voulait m'inculquer des coutumes et des mœurs d'ici et je rêvais d'ailleurs... alors je me suis assis et j'ai longtemps réfléchi... puis j'ai compris ! J'ai compris que je devais lutter de toutes mes forces pour rester moi-même et apprendre que là où j'étais il y avait tant de richesses à découvrir. Je compris que n'étant de nulle part je pouvais être partout à la fois et rencontrer chacun pour ce qu'il est. J'appartenais désormais à la « race » des gens libres où chacun avait une richesse à me confier, une sagesse à m'inculquer. La plupart de ceux qui m'enseignaient la vie étaient des déracinés, des expulsés venus de je ne sais où. Auprès d'eux j'ai appris à vivre et à aimer. En France j'ai appris à découvrir la richesse qui restait à ce peuple ; j'ai essayé d'approfondir leur philosophie et leur religion.

Mes amis musulmans m'ont appris aussi leur manière de vivre et de croire. Puis un jour j'ai rencontré un homme de mon pays. Il l'avait quitté, chassé par la guerre ; il est venu en France pour faire vivre sa famille. Il est parti en emportant avec lui la culture de son pays. Avec lui nous avons longuement bavardé, puis il m'a dit : « Si tu veux apprendre auprès de moi, ce sera très dur ; il faudra me suivre jusqu'au bout ». J'ai promis et je le suis depuis six ans.

C'est alors qu'il me fait découvrir tous les jours un art plus que millénaire. Son vieux maître lui avait transmis la voie des arts martiaux tradi-

tionnels du Vietnam et comme tous les sages et les chevaliers des temps immémoriaux il me retransmet cette voie de sagesse ; Il ne tient qu'à moi de lui obéir et de le suivre pour qu'un jour soit transmis en plein vingtième siècle une culture que ni le temps, ni l'époque actuelle ne peuvent altérer.

Grâce à lui, j'ai compris ce qu'était la vraie culture asiatique cachée et profonde et qu'il faut sacrifier sa vie pour elle afin de la comprendre. Le Vietnamien s'adapte facilement aux coutumes des autres peuples dans lesquels il vit mais ce qu'il appelle sa culture, contre vent et tempêtes il la garde et la cultive tous les jours.

Cette culture n'a rien à voir avec celle que l'on peut voir en occident actuellement. Il faut avoir de l'argent pour y accéder car la sagesse, la paix, la philosophie se monnaient dans les pays occidentaux. L'Occidental a perdu ses vraies valeurs et en se tournant vers cette Asie pensait pouvoir exploiter sa culture, mais il l'aborde en esprit de conquérant, d'homme cultivé, intelligent, alors que l'Asiatique a déjà beaucoup de mal à comprendre et à suivre sa propre culture. Que de patience et de courage pour suivre la trace

des anciens !

Cet homme, en me faisant découvrir sa propre culture par une pratique journalière, me fait aussi comprendre et respecter la culture des autres peuples que je cotoie. Je sais maintenant que je suis en train de pénétrer dans une culture universelle. Je sais qu'elle existe et appartient à tous mais plus spécialement à ceux qui ont souffert et quitté leur pays.

Alors que la croyance en dieu et l'au-delà pour l'homme après sa mort disparaît de plus en plus à notre époque, je connais un homme qui m'a fait comprendre le vrai chemin qui mène vers la délivrance, mais aurai-je le courage de tout quitter pour le suivre... Je ne sais ; je voudrais d'abord comprendre les choses de la terre avant d'aborder les choses du ciel.

Grâce à mes amis vietnamiens j'ai pu approcher les problèmes de tous les réfugiés vietnamiens et autres pays voisins qui actuellement sont arrivés de tous les coins en France des camps de réfugiés.

Non seulement ils ont tout laissé, leur richesse et leurs coutumes, non seulement ils ont souffert la botte de l'envahisseur et les souffrances d'un voyage pour fuir l'ennemi,

mais encore il faut se réadapter dans le pays d'accueil, refaire sa vie et garder sa propre identité culturelle.

Je prends pour exemple ce couple d'acupuncteurs chinois qui à Paris ne peuvent pas exercer leur connaissance parce qu'ils n'ont pas de diplômes français et qui doivent se débrouiller pour vivre et se loger, alors que les médecins français qui ne sont que des apprentis sorciers en matière d'acupuncture par rapport à eux, peuvent pratiquer l'acupuncture sans problèmes.

En France, nos maîtres et nos sages sont mis au rang des « parias », mais ils sont trop maîtres et sages pour nous apprendre la révolte. Ils nous enseignent la dignité, le courage et la volonté de garder la culture. Alors qu'à notre époque, l'homme est désorienté et se lance à corps perdu dans le confort et les loisirs, nos maîtres vietnamiens nous exhortent aux vraies valeurs humaines, à la vraie sagesse, à la vraie bonté. A l'heure où l'être humain se détruit par des armes de plus en plus sophistiquées, nos maîtres et nos sages nous enseignent la non-violence par la voie des arts martiaux et de la maîtrise de soi.

A l'heure actuelle, l'Occident

invente de plus en plus de machines qui détectent et guérissent les maladies physiques et mentales, nos sages et nos maîtres nous apprennent comment rester en bonne santé et se guérir par la connaissance intérieure de son corps et de son énergie.

Oh, j'ai compris qu'au cœur de la civilisation occidentale mouvementée et aride comme vent de sable dans le désert, il existe beaucoup d'oasis où règnent le bonheur et la paix et où nous pourrions arrêter notre caravane pour goûter la vérité, la paix et la faire goûter un jour à nos enfants, en comprenant les vraies valeurs humaines. Dans le milieu vietnamien, dans lequel je vis actuellement, je sens que dans les autres « réfugiés et sans frontière » des autres peuples il existe aussi de vraies cultures et de vraies valeurs humaines qui sont cultivées selon les traditions de leur pays. Et si ce qui nous sépare encore actuellement entre nos cultures ne sont que des mots et des coutumes, je suis persuadé que nous vivons la même expérience et le même bonheur et que nous n'avons plus le droit de le perdre et petit à petit les autres se joindront à nous pour vivre avec nous le vrai bonheur.

HENRI



Photos SE. DES.

Un an déjà

Il y a un an le 3 août 1978, Azzedine Kalak, représentant de l'OLP à Paris et Adnan Hamad trésorier étaient lâchement assassinés

Inutile de revenir sur les faits tant la sauvagerie avec laquelle a été perpétrée ce massacre n'a d'égale que les bombardements israéliens au Sud Liban

Nous avons connu Azzedine en 1970, alors qu'à Aman le petit roi faisait massacrer 20 000 Palestiniens.

Dans les bidonvilles d'Argenteuil de Nanterre et d'ailleurs dans les cafés arabes, ils nous faisaient entendre la voix de la Palestine. Armé de patience il savait faire comprendre aux milieux les plus divers la cause de son peuple.

En 1972, Azzedine succède à Mahmoud Hamchari assassiné par les services secrets israéliens, il devient le porte-parole officieux de l'OLP jusqu'en 1975 date à laquelle il devient le représentant officiel.

Son côté humain cotoyait une grande naïveté allant jusqu'à refuser un port d'arme alors que la mort le guettait tous les jours.

Quant à Adnan, cela à peine deux ans qu'il était en France. Militant du FATH, il avait combattu contre les milices phalangistes pendant la bataille de Tel-Zaatar.

FARID

Pas l'ombre d'un journaliste

Au fond, plus que l'insuffisance du travail préalable d'information et de mobilisation, et le fait qu'en cette période ci de l'année souffle le vent démobilisateur et de mobilisation, et le fait qu'en cette période ci de l'année souffle le vent démobilisateur des « départ pour les vacances », c'est peut-être son caractère autonome et sauvage qui est la raison profonde du retentissement de masse limité que cette manifestation a eu dans

Elle n'aura pas drainé le grand rassemblement auquel on s'attendait... Il aurait fallu sans doute être plus nombreux, face à la mobilisation massive et au déploiement ostentatoire des forces françaises de répression (pelotons de CRS, police politique d'Etat, etc...), ainsi qu'aux nombreuses provocations délibérées de la part de la police... (1). Et pourtant, on peut d'ores et déjà affirmer, que la marche de solidarité qui s'est déroulée l'après-midi du samedi 30 juin, de Barbès à Belleville, aura constitué un événement majeur et significatif, à la fois pour la communauté noire immigrée de Paris, le Mouvement Patriotique et Révolutionnaire Africain, ainsi que pour le mouvement anti-impérialiste en France.

En effet, ce qui faisait la force du cortège qui, cet après-midi là, a une heure et demie durant, battu le pavé parisien de Barbès à Belleville, en scandant le nom de ses héros et martyrs (2), et en reprenant en chœur les slogans du Front Patriotique du Zimbabwe (3), de l'African National Congress (4) et du Pan African Congress (5) d'Azanie, c'était moins son nombre que son esprit de cohésion et de corps, ainsi que pouvait en témoigner l'expression grave et tendue qui se lisait sur le visage de ceux qui étaient là, ce jour-là... (6)

Des exemplaires de Zimbabwe-News (organe du Front Patriotique du Zimbabwe) ont été distribués tout le long du parcours emprunté par la marche, avec notamment le concours de militants français

l'immigration noire africaine de Paris et dans la gauche française.

N'empêche qu'une fois de plus, l'esprit du Panafricanisme patriotique et révolutionnaire est descendu dans la rue. Puisse-t-il, dès lors, continuer à nous inspirer la force nécessaire pour aller de l'avant, car c'est bien l'essentiel.

Pamberi ne Chimurenga !

MA—NUAY—PENDA

Nous sommes nos propres libérateurs

anti-impérialistes que le Comité de soutien du Front Patriotique du Zimbabwe tient à remercier très sincèrement, ainsi que de la jeunesse noire immigrée de Paris, à laquelle il convient de rendre ici un vibrant hommage, pour l'enthousiasme patriotique et la disponibilité avec lesquels elle a répondu à l'appel et contribué au succès de cette manifestation. La déclaration suivante a été faite par le Comité de soutien au Front patriotique du Zimbabwe, à cette occasion : « L'Etat illégal, issu de la dernière mascarade électorale qui a porté au pouvoir Abel Muzorewa, la marionnette noire de Ian Smith, est l'instrument grâce auquel une minorité de 200 000 colons raciste rhodésiens perpétuent leur domination rétrograde sur une majorité écrasante de sept millions de Noirs, au mépris du droit inaliénable des

peuples à disposer d'eux-mêmes et de l'opinion internationale.

Le Front Patriotique du Zimbabwe, qui dirige la guerre populaire de libération nationale du peuple du Zimbabwe, contrôle à ce jour 60% du territoire national et en dispute 25 autres pourcents aux troupes racistes de Salisbury. C'est l'évidence même : le régime illégal de Smith-Muzorewa est minoritaire ; sa chute est irréversible et imminente. C'est pour retarder cette chute et tromper l'opinion internationale, que Ian Smith a organisé récemment des élections truquées, afin de mettre en place un gouvernement fantoche dont le Premier ministre est un noir : Abel Muzorewa. Mais ce dernier n'est qu'une marionnette, car il ne contrôle ni la police, ni l'armée, ni l'administration ni la défense du territoire national du Zimbabwe.

Cette marche s'inscrit dans le cadre d'une semaine Internationale d'action, qui se déroule simultanément en Afrique, aux USA, dans la Caraïbe, en Grande-Bretagne, en Hollande et en France. Le but de cette semaine, organisée sous l'égide du Mouvement Panafricaniste (Pan-Africanist Movement), avec l'appui du Front Patriotique du Zimbabwe, c'est de manifester politiquement notre opposition à la reconnaissance par les puissances occidentales (la Grande-Bretagne, les USA et la France en particulier), du gouvernement illégal, minoritaire et anti-national de Smith-Muzorewa.

—Vive la lutte armée du peuple du Zimbabwe !

— Nous sommes nos propres libérateurs !

— Pamberi ne Chimurenga !

A l'exception d'un cama-

rade du mensuel « Sans Frontière », il n'y a pas l'ombre d'un journaliste. On ne peut que le déplorer.

Manjaay-Penda

(1) Refus d'interdire ou de réglementer la circulation sur le parcours emprunté par la manif. Certains policiers, faisant mine de réglementer la circulation, ont à plusieurs reprises, carrément fait passer les voitures sous nos banderelles !

Marcus Garvey (pionnier du mouvement d'émancipation des Noirs aux USA et dans la Caraïbe, et un des premiers théoriciens du Panafricanisme) ; George Jackson (révolutionnaire noir, assassiné au pénitencier de Saint-Quentin aux USA, le 21 août 1971) ; Malcolm X (assassiné en février 1965) ; Patrice Lumumba (leader du mouvement d'indépendance du Congo, assassiné en janvier 1961) ; Osagyefo Kwame Nkrumah (ancien chef d'état Ghanéen, théoricien et militant du Panafricanisme, renversé par un coup d'état impérialiste en février 1966, mort le 27 avril 1972) ; Amilcar Cabral (secrétaire général du PAIGC, assassiné à Conakry, le 20 janvier 1973) ; Salomon Mahlangu (Jeune patriote révolutionnaire noir, pendu en Afrique du Sud, le 6 avril 1979), etc...

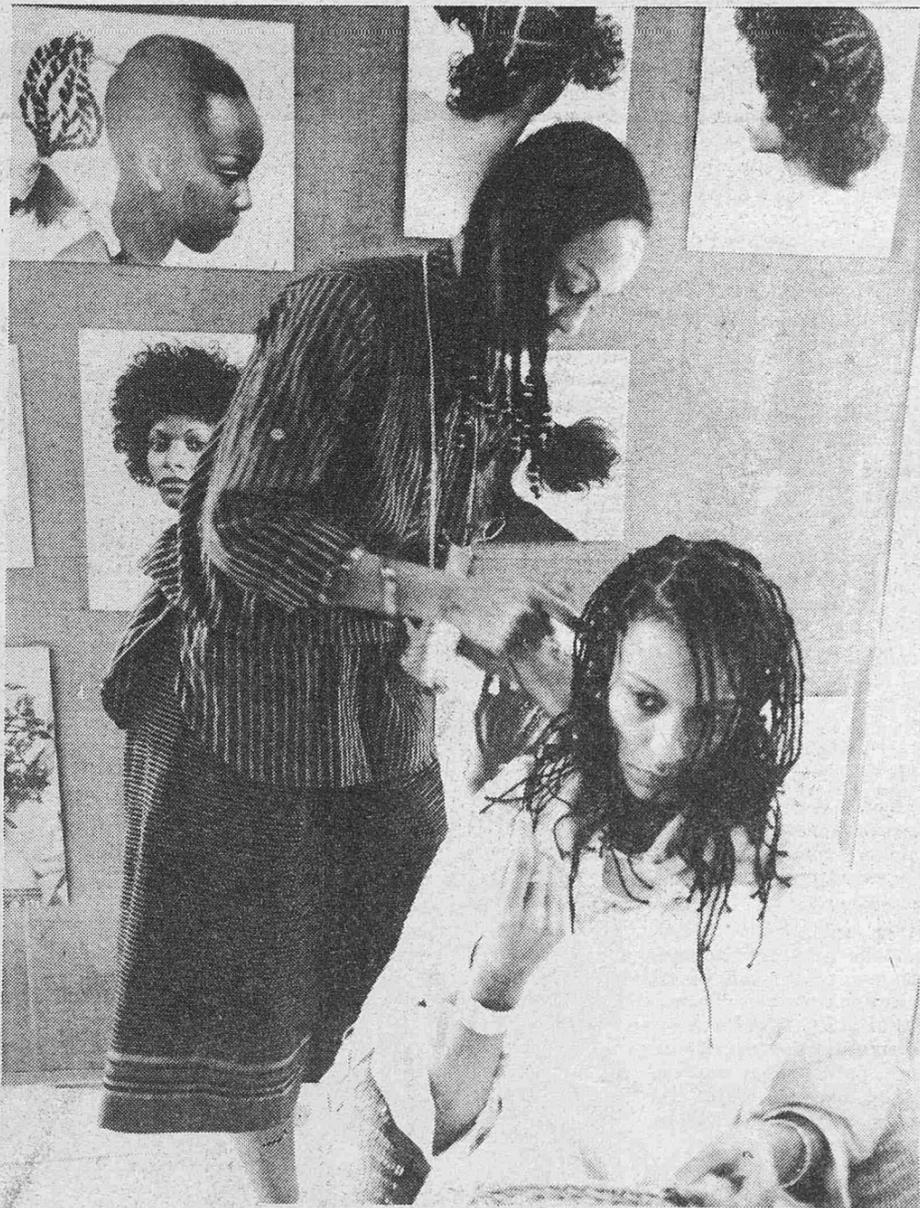
(3) « Nous sommes nos propres libérateurs ! », « Pamberi ne Chimurenga ! (En avant pour la Révolution !)

(4) Amandla Awethu ! (Le pouvoir au peuple !)

(5) Pogo ! (Par nous et pour nous-mêmes !)

(6) En plus du Comité de soutien au Front Patriotique du Zimbabwe et des organisations co-signataires du tract d'appel à la marche (ACRAA, Comité Zimbabwe, Famille Dambala, PCML, Comité international Frantz Fanon, Comité pour l'Unification des Caraïbes), le Comité de jeunes travailleurs du foyer d'Aubervilliers (rue des Fillettes) était également présents.

Une question ne peut manquer de se poser à ce niveau : l'une des raisons profondes du peu d'intérêt manifesté à cette occasion par une partie de la gauche française ne serait-elle pas le caractère autonome d'une telle manifestation : c'est à dire le fait qu'elle ait été déclenchée à l'initiative d'un certain nombre de groupes noirs immigrés ?



(Photo Bajande)

sans frontière



Photo Sedes.

SPECTACLES

CINEMA

«Ceddo» de Sembène Ousmane

Ceddo est assurément un film de combat Sembène Ousmane se devait de traduire la lente maturation de concepts tels que l'africanité, la négritude, concepts qui trop souvent à l'instar du pays de l'auteur ont été utilisés pour subjuger les peuples qui en étaient les véritables dépositaires. A travers Ceddo, l'auteur situe le combat de l'identité culturelle dans sa véritable dimension et l'attachement de ces « hommes du dehors », ces « hommes du refus » que sont les Ceddos à leurs coutumes, à leur spiritualité face à deux hégémonies culturelles certes antagonistes mais aux visées identiques (Islam et catholicisme).

Ceddo est-il pour autant un film historique ? L'auteur quant à lui le qualifie de « réflexion sur l'histoire de l'Afrique et de ses systèmes politiques ». Usant de la truculence de l'oralité africaine Sembène Ousmane dans un style accompli montre comment l'Islam et le catholicisme axant leur pénétration sur des forces sociales différentes font de l'asujettissement culturel la pierre angulaire de leur domination politique ; les premiers s'attaquant au sommet de la hiérarchie sociale (princes et notables) les seconds à la base (esclaves).

Sans doute le spectateur peut-il être agacé par la virulence (excessive ?) à l'égard de l'Islam alors que le catholicisme y est présenté comme une religion croupion ne pouvant s'asseoir sur d'autres forces que la détresse matérielle et le naufrage historique des peuples. La résurgence du prosélytisme islamique à travers des groupes plus ou

moins occultes dans l'Afrique contemporaine, la phraséologie de Djehad de potentats tel que Khadafi démontre s'il était encore nécessaire que l'Afrique a encore et encore besoin de Ceddos.

Amar II

NB : L. Senghor, chantre de la négritude, a interdit la diffusion du film au Sénégal. Raison : Ceddo ne s'écrit selon lui qu'avec un seul D. (sans commentaire).

THEATRE

«Samia» par la troupe Errahila

Samia est le premier spectacle de la petite troupe Errahila, c'est aussi l'histoire d'une rencontre. Hélène et Mounira : les deux comédiennes d'Errahila avaient lu le livre d'Annie Loran, « Psychanalyse d'un fait divers ». La vie de Samia, l'héroïne du livre, est devenue pour elles le symbole de l'enfermement des femmes maghrébines, le symbole d'une révolte aussi ; révolte sans but précis qui manifeste d'abord le refus de se soumettre.

Samia ne supporte pas ses origines algériennes, le Maghreb c'est le père qui surveille ses allées et venues et lui interdit l'extérieur, la ville, les amis.

Alors Amia s'enferme dans des rêves qu'elle puise dans des romans photos et jour après jour, construit sa révolte.

Pas une révolte d'intellectuelle pensée, raisonnée, non une force pure, brute, mais une fuite vers l'avant, sans but, une quête insatiable d'autre chose. Révolte du petit animal sauvage qui se lance de toutes ses forces contre les murs de sa prison.

Samia choisit de prendre la route. Elle fugue, revient et fugue encore. Après le

pouvoir du père, elle rencontre celui de la justice, la prison de l'Etat succède à la prison familiale, elle cherche la mort et trouve l'infirmité à vie.

Mais, sur son fauteuil roulant, condamnée à 15 ans de prison, Samia crie encore : « Dès que je pourrais me sauver sur l'autoroute, je me mettrais sur un chariot et je ferais de l'autostop ».

Errahila sera pour un mois en octobre à la Maison des Amandiers.

Caty

Festival de la jeunesse immigrée de Mantes- La-Jolie

Les week-end 30 juin-1er juillet s'est tenu à Mantes-La-Jolie un festival de la jeunesse immigrée, organisé par des animateurs du centre social, responsables de l'animation de quartier dans cette morne cité-dortoir pour les ouvriers de Flins et des environs. Côté spectacle, mis à part les désormais inévitables troupes de théâtre de la jeunesse immigrée (Week-end à Nanterre, Mohamed Travolta, Ya Willy Willy) et un groupe de rock monté par de jeunes Arabes du coin, c'est le bide ! Idem pour les dérisoires tentatives de débat sur les lois Bonnet-Stoléru et la lutte actuelle des résidents des foyers Sonacotra, malgré la présence de quelques émissaires pour ces derniers.

Du petit groupe de discussion se détachent progressivement les jeunes qui en ont marre de la berceuse sur la dignité nationale et le retour au pays d'origine, pour rejoindre le carroussel des plus petits, exaspérant les organisateurs par leur audace, insensibles aux fessées et autres réprimandes. Et pourquoi donc s'obstiner jusqu'à la dernière minute à attendre l'arrivée des pa-

rents — ouvriers et mères de famille ? Les mômes sont en liberté, imposant eux-mêmes une animation du tonnerre fort inattendue ; l'un interpelle les artistes qui répliquent du tac-au-tac avec les obscénités de rigueur, l'autre sauté à l'improviste sur scène, s'emparant du micro l'espace d'une seconde, un troisième dévalle en trombe sur « sa » mobylette au milieu des enfants occupés à se partager le butin d'un pillage systématique de la cuisine du centre, et, de temps en temps, distraits par une grosse vanne en provenance de la scène.

Ce happening permanent a pris des dimensions insoupçonnables, allant jusqu'à percuter le règlement de caserne digne des foyers Sonacotra, dont sont dotés les auberges de jeunesse, inspiré qu'il est des missions catholiques dans le

monde : dortoirs non-mixtes, alcool interdit, dodo à 22 heures et réveil à 8 heures, etc. A l'auberge de Mantes, le maître de bord ainsi que les touristes allemands, anglais et hollandais sortis tout droit d'une brochure publicitaire Trigano, ont pu vérifier leurs préjugés sur les immigrés et leurs bâtarde d'enfants : des chahuteurs, saouls tout au long de la nuit où ils ont été hébergés, s'introduisant dans le dortoir des filles pour baiser comme des sauvages ; violation délibérée du règlement intérieur qui a attiré la curiosité d'un boy-scout canadien en marge. Daignant aborder ces jeunes - immigrés - fouteurs de merde, il a pu enrichir son vocabulaire de franco-phone avec des bribes d'expressions argotiques parisiennes tels qu'« aller se couler un bronze »...

Mogniss

«Barka» par la troupe Ned-jma

Une table et quelques chaises, un panneau « Embauche » sur la table, un balayeur immigré qui termine le ménage et s'adresse au public, comme à la foule des chômeurs :

« Vous êtes déjà là, Rouia (frères), mais c'est encore fermé ! »

Voilà le décor et le commencement de l'excellente pièce, créée et interprétée par les trois comédiens de la troupe algérienne Ned-Jma, sur la vie quotidienne des immigrés en France.

Les personnages ? Un balayeur municipal, sorte de philosophe du balai et de la feuille morte (il est aussi jardinier) qui introduit, en les commentant avec humour et pertinence, les différentes situations dans lesquelles se débattent ses compagnons d'immigration.

Ces derniers, interprétés par l'autre acteur, tantôt jeunes, tantôt moins jeunes, sont toujours confrontés à une femme, qu'interprète la comédienne, tour à tour em-

ployée de l'agence de l'emploi, épouse d'un vieil immigré, dactylographe française ou étudiante algérienne draguée dans un jardin public, militante du MLF et enfin, employée de la Sécurité sociale.

Que l'interlocuteur de l'immigré à l'agence de l'emploi ou à la Sécurité sociale soit une femme n'est sans doute pas vraiment significatif de l'intention des auteurs (mais plutôt de la féminisation du secteur tertiaire...) : ils insistent surtout sur l'incompréhension de l'administration.

Par contre, les femmes représentées dans les autres scènes sont d'évidence là pour nous faire comprendre qu'une des caractéristiques principales de la condition de vie d'un immigré est l'absence de relations féminines satisfaisantes, qu'il s'agisse des relations conjugales dépayées et déconnectées de leur tradition culturelle, ou des relations affectives et sexuelles impossibles.

C'est un aspect de l'im-

migration peu compris par les Français, que la troupe Ned-Jma nous fait sentir, pudiquement, mais clairement, de l'intérieur. Ils vont plus loin encore, en nous suggérant que cette communication toujours avortée entre l'immigré et la femme est paradoxale : la femme n'est-elle pas elle-même une sorte « d'immigrée dans un pays d'hommes ? ». Une scène nous montre simultanément l'égale solitude de l'immigré et de la dactylo dans leur chambre respective, avec un fond sonore venant du transistor de l'immigré, la bande musicale du film « Il était une fois dans l'Ouest » !

Une pièce fraternelle et drôle où les comédiens ont mis une part de leur expérience : ces deux Algériens et cette Française savent de quoi ils parlent, puisqu'ils font aussi professionnellement, l'union difficile qui caractérise pour eux la situation d'un immigré.

Ph. Péricard

P.S. La troupe Ned-Jma joue sa pièce, là où on le demande : foyer de travailleurs, entreprises... etc. C'est pas cher, et il n'y a pas besoin de matériel ! On peut la contacter : 3 rue de Stalingrad, 93310 Le Pré-Saint-Gervais. (Tél. 845-86 69 ou 700 80 00).

Erratum

A propos du deuxième festival maghrébin, où les Berbères étaient à l'honneur :

Il faut lire, en fin de texte : « ... et ce soir là, prendre le métro Porte de Pantin et entendre parler kabyle autour de soi, c'était se donner l'illusion d'être dans un ailleurs qui n'en finissait pas de renaitre ».

N.B. : Le groupe du M'Zab est finalement arrivé deux jours après le festival.

Le groupe Imazighen de Tunis a chanté en arabe et non en berbère, comme il avait été écrit dans le précédent numéro.

Ils s'en expliquent :

« Nous avons été contactés à Tunis par l'A.F.P.T.E. qui nous a proposé un contrat d'engagement pour le deuxième festival de musique maghrébine sans qu'il y soit fait mention de musique berbère.

C'est donc dans ces conditions que nous avons accepté de signer le contrat. Nous nous sommes rendus à Paris et nous avons rencontré M. Jacky Ishaq, président de l'A.F.P.T.E., dans le restaurant d'Idira.

Là il nous a été demandé de chanter en berbère, ne sera-ce que deux minutes et que nous toucherions quant même le cachet.

C'est à quoi nous avons répondu que nous chanterions en arabe comme convenu. C'est alors que nous nous sommes entendus dire

Suite page 15



Photo Sedes.

●● Suite de la 14

que si nous chantions en arabe, « on arrête la sono ». Nous avons maintenu notre position et avons chanté en arabe. Nous tenons à préciser afin de lever toute équivoque, que si nous nous appelons Imazighen, c'est parce que c'est le terme

commun à tout le Maghreb pour désigner l'Homme Libre. Nous réaffirmons que nous sommes Berbères, Arabes, Africains et frères parce qu'habitants le même pays, le Maghreb. Nos chansons œuvrent pour l'unité et non la division ».

Mise au point par le groupe Imazighen de Tunisie

RENCONTRE

Les femmes immigrées parlent, luttent et créent

Le 23 juin était organisé à la Maison des Amandiers à Paris, une journée femmes immigrées à l'initiative de la Troupe Kahina et avec la collaboration d'autres groupes de femmes dont le collectif des femmes tunisiennes, des femmes espagnoles et d'Amérique Latine.

Au programme les trois chanteuses du groupe South : une danse « chaouiia » de Djamilia Sahraoui n'a pu être projeté pour cause technique. Un débat concernant les nouvelles mesures Stoleru-Bonnet a clôturé la journée, ouverte à tous, et qui

tendait à rassembler un maximum de femmes de diverses nationalités intéressées directement par leurs problèmes de femme et d'immigrée.

Sur ce point la journée, malgré des problèmes techniques, fut positive. Elle a permis de faire se rencontrer des femmes algériennes, tunisiennes, africaines, mauriciennes, espagnoles, brésiliennes, mexicaines et françaises et ont ensemble envisagé la création d'un collectif femmes immigrées après les vacances d'été. Ce fut la finalité d'un débat qui a surtout soulevé les problèmes de la seconde génération dont la grande majorité faisait partie. Celles qui sont intéressées par le collectif peuvent se renseigner au 246 33 13 le matin en demandant Louisa.

ANTHEA

Annonces gratuites

Cherche machine à écrire, caractère arabe. Ecrire à Sylvie Marionnet, 51 rue Daguerre, 75014, ou téléphoner à son travail au 336 25 25 poste 57 07.

Cherche urgence chambre meublée - quartier indifférent - loyer assuré par pré-retraite - 500F environ. Guiller 40 bis rue de l'Ourcq 75019 Paris.

Vend bandjo alto authentique 1930 en parfait état. Tél. ou écri. au journal qui transmettra.

L'Association des Parents portugais de Toul et Goug organise une colonie de vacances franco-portugaise à la plage Mira près de Gigueira Da Foz, du 1er au 15 août et serait heureuse d'y accueillir des jeunes Toulous de 7 à 13 ans. Le séjour est gratuit, seul le transport est à la charge des familles françaises. Vous adresser le plus rapidement possible à l'ASS. des Parents portugais, 20 rue de la Petite Boucherie à Toul ou à Mme S. Perilhou. Tél. 43 07 59, Mme J. Herrou. Tél. 43 04 ou le père G. Prieurm Chapelle Saint Paul Croix de Metz, Tél 43 10 45.

Jeux sans aucune frontière - Echecs et Go - Gratuit pour apprendre à jouer. Pour trouver partenaires : AEO, 128 av. G. Clémenceau, 92000 Nanterre. Tél : 724 12 34 (répondeur). Les cours sont gratuits, joindre 20F en chèque ou mandat pour les frais de documentation.

BLOC NOTES

4ème Festival populaire à Martigues - Port de Bouc St Mitre : du 29 juillet au 15 août 1979.

Au programme :

31 juillet à 20H30 et 1er août à 18H30, Cinéma Jean Renoir, *La Momie* du Shadi Abdelsalam.

2 août à 18H : club des Jeunes de Croix-Sainte, *Cinéma Algérien*.

3 août à 21H30 : Cinéma Jean Renoir « *Chronique des années de braise* » de ML Hamina.

23H30 : Cours du Conservatoire, *Lola Montès* de S. Séméria et F. Ricard.

4 août à 18H30 : Cinéma Jean Renoir, « *Chronique des années de braise* » de M. L. Hamina.

21H30 : Place Mirabeau, *Musique du Chili d'Aujourd'hui* d'Ortega.

23H30 : Cours du Conservatoire *Leila Chalaen*, chansons.

6 août à 18H : Club des Jeunes de Croix Sainte, *Cinéma algérien*.

23H30 : Cours du Conservatoire, *La Galine* lo teatre de la Carriera.

8 août à 18H : Club des Jeunes de Croix Sainte *Cinéma algérien*.

9 août à 18H30 : Cinéma Jean Renoir, *Le Bus* de Bay Okan.

11 août à 18H : Club des Jeunes de Croix Sainte, *Cinéma algérien*.

21H30 : Place Mirabeau, *Concert de chant d'un poète*

arabe : Ahmed Ben Diab et *Nouvelle musique du Maghreb* avec El Warth.

12 août à 21H30 : Cinéma Jean Renoir, *Le Bus*.

14 août à 18H30 : Cinéma Jean Renoir, *Noua* d'Abdelaziz Tolbi.

18H : Club des Jeunes de Croix Sainte, *Cinéma algérien*.

15 août à 21H30 : cinéma Jean Renoir, *Noua*.

16 août à 18H : Club des jeunes de Croix Sainte, *Cinéma algérien*.

Vient de paraître : *Libération Afrique*, une revue trimestrielle d'expression libre qui s'adresse à tous les Africains soucieux de leurs libertés.

Renseignements et abonnements : *Libération Afrique*, 14 rue de Nanteuil, 75015 Paris.

Editions Cerf : « *Foyer des travailleurs migrants* » (sept d'entre eux parlent) : « *Non aux gérants racistes* » Pogure.

Amal : « Information des minorités ethniques ». Une revue réalisée par de jeunes immigrés maghrébins de Dunkerque pour mieux faire connaître leur culture arabe.

On peut se procurer *Amal* à la librairie « Rumeurs », 49 rue de Soubise à Dunkerque.

« *Mais pourquoi vous faites tout ça* » : Un livre sur trois années d'expérimentation pédagogique dans une action dite d'alphabétisation par Edmond de Belem et Dominique Noël. Pour se le procurer, écrire à E. de Belem, 397 bis, route de St Simon, bât. D. 31300 Toulouse en envoyant un chèque de souscription.

A signaler :

Le bulletin d'information des travailleurs mauriciens du mois de mai 1979 est toujours disponible, 156, fbg Poissonnière, Paris 9ème. Prix : 4F.

Les enfants illégitimes d'Abdelmalek Sayad. Actes de la recherche en Sciences sociales N° 25, janvier 79 (20F) et N° 26-27 (mars-avril 79) - 30F, 54 bd Raspail, 75270 Paris Cédex 6.

Sécurité sociale algérienne. L'Algérie a créé quatre représentations de Sécurité Sociale à Paris, Lyon, Marseille, Lille afin d'orienter, renseigner, conseiller et intervenir auprès des organismes français et algériens de Sécurité Sociale, pour aider les Algériens à obtenir plus facilement l'ensemble de leurs droits et notamment ceux relatifs à la retraite-vieillesse.

Renseignements : 34, rue Penthievre, 75018, Paris, Tél. 359 08 70.

12, av. de Montolivet, 13004 Marseille, Tél. 34 33 54.

259, rue de Créqui, 69003 Lyon, Tél. 62 81 13.

89, bd de la Liberté, 59000 Lille, Tél. 52 83 99.

POESIE

Nabil de Berre

Elles ne veulent pas venir, les idées.

La plupart d'entre nous sommes nés en France et nous ne savons pas de quel côté nous tourner.

Se faire naturaliser est un problème, aux yeux de nos camarades immigrés, aux yeux de nos camarades français.

Nous vivons dans une société qui nous rejette et pourtant, cette société est nôtre.

En restant en France, nous nous sentons rejetés.

En rentrant chez nous, nous nous sentons immigrés. Certains ne comprennent pas qui nous sommes.

Avec les mœurs héritées de nos parents, avec les mœurs héritées de la France.

Ne l'oublions pas : nous sommes la génération nouvelle qui vit aujourd'hui entre deux mondes en même temps.

Nous voulons essayer de nous comprendre, de nous comprendre tels que nous sommes, sans revenir sur l'histoire passée, vécue par nos parents et grands-parents.

Les premiers, nous sommes atteints sur tous les plans : logement, travail, expulsions, chômage, santé.

Avec tout ça, il y a de quoi devenir débile !

- Rapport logement, nous sommes logés dans des bidonvilles comme des inexistants... et pourtant, nous sommes là.

- Rapport travail, quelles que soient nos compétences ; quelles que soient nos aspirations, on met entre nos mains la pèle, la pioche, et le marteau-piqueur,

en d'autres termes, un métier qui n'a rien à voir avec ce que nous sommes capables de faire.

- Rapport chômage, on nous accuse d'en être la cause et l'on dit : « Un million d'immigrés égale un million de chômeurs ».

Pour terminer notre récital, parlons expulsions.

Des jeunes, nés en France, pour un oui, pour un non, sont renvoyés au pays de leurs parents et on ne leur donne même pas le droit de choisir... aucune chance...

Aujourd'hui, les jeunes expulsés n'ont plus la possibilité de vivre.

La plupart d'entre eux ne se sentent pas à l'aise.

Leur famille est restée en France... Ils se sentent abandonnés.

Face à tout cela, nous ne nous laisserons pas faire.

Nous combattons d'une manière ou d'une autre sans jamais employer la manière forte.

Mais disons-le clairement : nous voulons rester ici et nous ne voulons pas rester ici n'importe comment.

quelle que soit notre couleur, quelle que soit notre coutume. Vivons en paix sans frontière.

Après nous le déluge...

Nabil de Berre



Photo Sedes.

REINTEGRAT



Photos Sedes.

Points de vente

SANS FRONTIÈRE

Paris 2ème.

Librairie Populaire, 23, rue Saint-Sauveur.

Paris 3ème.

Diffusion *La Jonquière*, 33, boulevard St Martin. Tél 277 70 59.

Paris 4ème.

Librairie *La Brèche*, 10, impasse Guéméné.

Artisans du Monde, 20, rue Rochechouart.

Librairie « *La puce à l'oreille* », 19, rue des Rosiers.

Editions Borderie librairie-galerie, 6, bd Ugues, 58, quai de l'Hôtel de Ville.

La pensée sauvage, 7, rue de l'Odéon.

Paris 5ème.

Librairie des Deux-Mondes, 10, rue Gay-Lussac.

Le Thiers-Mythe, 21, rue Cujas.

Autrement dit, 73, bd Saint-Michel.

Paris 7ème.

Alternative, 38, rue des Bourdonnais.

Paris 13ème.

Librairie Papeterie Journaux Ch. Lemoine, 119, rue de la Glacière, 75013 tél, 580 53 05.

Paris 14ème.

Librairie *Virgule*, 99, rue de l'Ouest. Tél. 542 28 18.

Atmosphère Librairie de cinéma, 7-9 rue F. de Pressensé. Tél. 273 29 26.

Restocop, 29, rue Guilominot.

Papeterie Mercerie Confiserie, M. Teyssedre, 88, rue de l'Ouest. Tél. SEG. 35 10.

Editions *La Brèche*, 99, rue de l'Ouest. Tél. 543 85 74.

Madame Verdon, Librairie Philatélie, 4, rue de la Sablière.

Librairie *L'Herbe Rouge*, 1 bis, rue d'Alésia.

Paris 15ème.

Editions *Syros*, 9, rue Borromée.

Paris 18ème.

Lakoulay, librairie papeterie, 43, rue Stéphen-son.

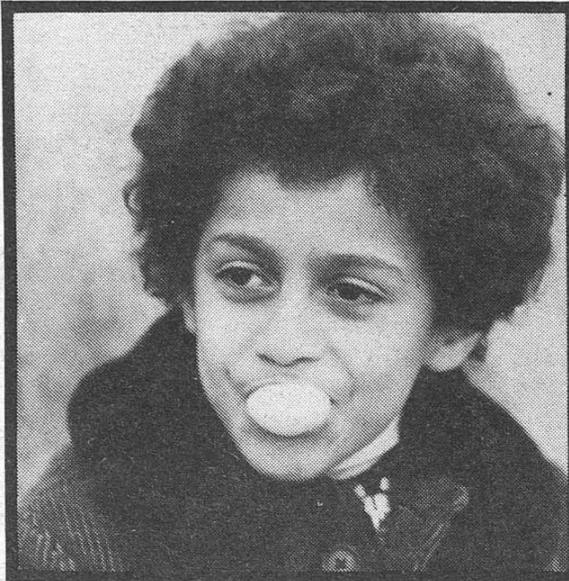
Librairie Odette Jousse- lin, 10, rue Caplat.

Librairie *Mimogea*, 13, rue Abesse.

Paris 20ème.

Librairie *Dadci*, 47, rue de la Chine.

Les Herbes Sauvages, 70, rue de Belleville.



Banlieue

Librairie Edition *La Boulangère*, 67, rue de Bagneux, 92120 Mont-rouge.

Mr. Mohamed K., Ven- deur du *Monde*, Fac de Vincennes.

Saint Brieux, Champ de Mars, 11, rue St Fran- çois.

Librairie *Le Temps de Lire*, 65, av. de la Répu- blique, 93300 Aubervil- liers.

Kiosques à Paris.

Huguet

2, place du Colonel Fa- bien, 12ème.

114 ou 118, av. de Cli- chy, 17ème.

415, bd de la Chapelle, 18ème.

60, bd de Belleville, 18ème.

2, bd de La Villette, 18ème.

36 et 63, bd Roche- chouart, 18ème.

186, bd Saint-Germain, 6ème.

57, bd de Clichy, 9ème.

7, bd Saint-Michel, 5ème.

Province

Librairie *Rumeurs*, 49, rue de Soubise, Dunker- que.

Librairie *Lisa*, 32-92-34, Dijon.

Journal *Amal*, 9, rue Belle Rade, 59 240 Malo les Bains.

Librairie Différente, 10, rue St Antoine, 60200 Compiègne.

La Toile d'Araignée, Rue Félibre Gault, Aix en Provence.

La Librairie Quotidien- ne, rue Félibre Gault, Aix en Provence.

Vents du Sud, Rue Es- pariat, Aix en Provence.

Librairie « Les sandales d'Empédale », 138, Grande Rue, Place Vic- tor Hugo, 25000 Besan- çon.

Librairie 94, 94, rue de la République, 60100 Creil.

Librairie *L'Antibroge*, 40, rue Etienne, St Etienne.

Librairie *L'Asile de Nuit*, 1, place Maurique, Toulon.

Librairie La Licorne, 26, rue Froide, 14000 Caen.

Local CFDT Longwy, 9, rue du Colonel Merlin, Longwy-Bas.

Librairie *La Brèche*, rue de l'Université, Montpel- lier.

Hall de Presse, 1, place du Général de Gaulle, Orléans, Tél. 62 55 37.

La Capotière, 49, rue des Carmes, Orléans.

Librairie « *Les Temps Modernes* », 57, rue de recouvrance, Orléans.

Point Mil presse, Centre Commercial Auchan, St Jean de la Ruelle.

Librairie Tabac Jour- naux, *Les Bénardières*, St Jean de la Ruelle.

Maison Jeune Culture, 10, rue Jules Le Nor- mand, St Jean de la Ruelle.

Grenoble.

Foyer Maghrébin per- manence, 77, rue Saint- Laurent.

Librairie Arthaud, Gran- de Rue.

Poisson soluble, 13, rue Raoul Blanchard.

Les Yeux Fertiles, 7, rue de la République.

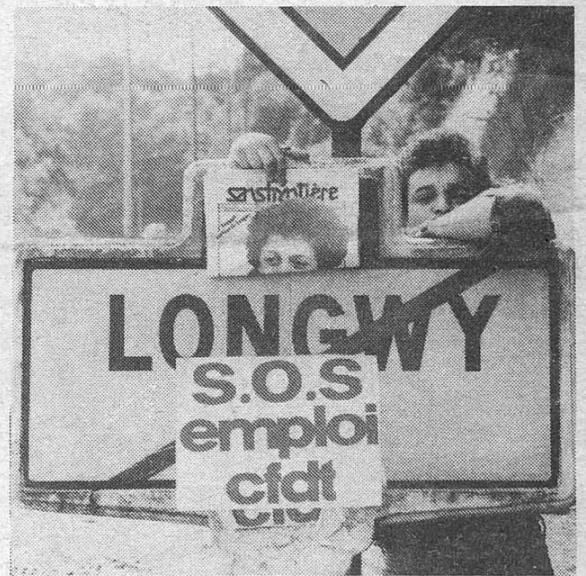
Le Tonneau Diogène, Place Notre-Dame.

MJC St Egrève.

Maison de Quartier Jac- ques Prévert, 8, rue Pa- pin, 38130 Echirrolles.

Dérives, 5, place St Clai- re.

Bureau de Tabac, 16, rue Saint-Laurent.



Sans Frontière n'est pas encore distribué par les MNPP, il n'est donc pas disponible dans les kiosques. Vous pouvez (on n'ose pas encore dire : vous devez) nous aider à le diffuser. Sur chaque numéro vendu, vous gagnerez 1 F50. Vous pouvez prendre des exemplaires ou les commander aux adresses suivantes :

MARSEILLE : AP 13 ; 13 rue de la Cathédrale, quartier du panier.

AIX EN PROVEN- CE : 28 rue Pavillon

LYON : 44 rue St Georges, St Jean.

PARIS : 35 rue Ste- phenson 75018 M^oBar- bes ou Chateau Rouge.

GRENOBLE : Mai- son pour tous, 77 rue St Laurent.

ABONNEMENT «SANS FRONTIERE»

SOUSCRIPTION A L'ORDRE DE SANS FRONTIERE 35 RUE STEPHENSON PARIS 75 018

6 MOIS: 80 F.

12 MOIS 160 F.

Abonnement de soutien à partir de 250 F.

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

PROFESSION (facultative):

Objectif 2 000 abonnements!